



TIERS-SECTEUR • NON MARCHAND

RADIO ASSOCIATIVE LIBRE & INDÉPENDANTE

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**Octobre 2025 – Octobre 2026**

**93.1 FM (Paris / Île-de-France) & DAB+**

COMMUNS

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

ÉDUCATION POPULAIRE

100% BÉNÉVOLE

ZÉRO PUBLICITÉ

**Association Libre à Toi**

22 rue Bernard Dimey, 75018 Paris • [cause-commune.fm](http://cause-commune.fm)

[libre@toi]

## 1. RAPPORT MORAL

- 1.1. Une hégémonie médiatique verrouillée, une démocratie atone
- 1.2. Le livre, la presse, le cinéma : un seul verrou
- 1.3. Silence, on tue : Palestine et apartheid globalisé
- 1.4. Une gauche médiatique sous hémorragie
- 1.5. Cause Commune : tenir le cap
- 1.6. 2026 : vigilance, incertitudes, mais persévérance
- 1.6.1. Le FSER : un pilier en danger

## 2. INNOVER DANS LA DURÉE, SAISON APRÈS SAISON

- 2.1. Des outils numériques au service de l'autonomie des producteurs
- 2.2. La vidéo comme extension de notre culture radio, pas comme horizon normatif
- 2.3. Les valeurs : une radio des communs en temps de crise
- 2.4. Les thématiques abordées : une diversité organisée, sans fausse symétrie
- 2.5. Une offre éditoriale qui s'affirme, une présence numérique qui s'élargit
- 2.6. Diversification des vecteurs, constance de l'intention
- 2.7. Le tiers-lieu : un studio, un commun, un poste d'observation
- 2.8. Un modèle économique sans pub, avec détermination

## 3. UNE RADIO LOCALE ITINÉRANTE QUI SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN

## 4. LES RESSOURCES DE CAUSE COMMUNE

- 4.1. Un collectif autonome et organisé
- 4.2. Ressources techniques
- 4.3. Ressources immobilières
- 4.4. Ressources financières

## 5. LES PARTENARIATS

- 5.1. L'APRIL
- 5.2. Plateau Urbain
- 5.3. La Preuve par 7 (Patrick Bouchain)
- 5.4. Antanak

## 6. PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2026-2027

- Ressources (Studio B PMR)
- Antenne
- Mémoire & Archives
- Mesure d'Audience IAB v2

# RAPPORT MORAL

---

Ce rapport d'activité est une obligation réglementaire. C'est parce que nous y avons été contraints que nous prenons la peine de l'écrire et, au bout du compte que nous prenons plaisir à le rédiger. Chaque année, nous y joignons notre lecture de l'environnement dans lequel nous agissons : un espace démocratique défailant que le discours dominant continue de présenter comme efficient, en comptant sur la paresse ou l'aliénation des un-es et des autres. Cette lecture n'épargne pas le régulateur. Nous la documentons depuis le premier exercice, ils y sont habitués, et nous n'avons aucune raison d'y renoncer : c'est la condition d'un regard critique, et le sens même de notre engagement radiophonique.

## Une hégémonie médiatique verrouillée, une démocratie atone

Nous l'évoquions en 2025. En 2026, la dégradation du paysage médiatique s'est confirmée : il n'est plus question de pente ou de gouffre, nous barbotons dans la fange. L'an dernier, nous dénoncions la fiction du pluralisme et de la diversité des points de vue. À l'approche de la présidentielle d'avril 2027, l'espace démocratique apparaît désormais verrouillé par quelques acteurs puissants ayant achevé l'essentiel des concentrations leur assurant de distiller à chaque niveau une logique de rente, d'idéologie réactionnaire et de connivence politique.

Les obsessions identitaires, sécuritaires et néolibérales ont gagné l'ensemble de l'espace médiatique et culturel. La médiatisation permanente du fait divers, du clash et du commentaire perpétuel rend impossible la construction d'une pensée collective.

On peut le dire, le bruit a définitivement remplacé la parole.

On racontait l'an dernier l'épisode CNews sauvée par l'Arcom et la démonstration de l'influence du groupe Canal+, détenu par Vincent Bolloré, sur le financement du cinéma.

Sur le terrain de la régulation, les faits ont tranché de la même façon. En 2026, l'Arcom a mis CNews en demeure trois fois en six mois : d'abord pour sa couverture de Gaza, puis le 12 juin - sur saisine de Reporters sans frontières - pour un défaut persistant de pluralisme des courants de pensée, puis en juillet pour un reportage consacré à une candidate à la mairie de Paris, diffusé deux jours avant le second tour des municipales. CNews reste la chaîne la plus sanctionnée de France<sup>1</sup>.

La mise en demeure devient un rituel qui donne le change et l'illusion de l'action, elle ne vaut pas sanction pour autant. En mars 2026, cinquante-sept professeurs de droit et juristes ont déposé un référé-liberté contre l'Arcom elle-même, dénonçant une « carence délibérée » face à CNews et Europe 1. Quand ce sont les juristes qui doivent poursuivre le régulateur, c'est que la régulation a cessé de fonctionner<sup>2</sup>.

Le 24 mars 2026, Vincent Bolloré s'est présenté devant la commission d'enquête parlementaire sur l'audiovisuel public pour y défendre des médias « libres » et attaquer le service public. L'agresseur est venu réclamer le statut de victime, et on lui a tendu le micro<sup>3</sup>. Une inversion devenue banale en 2026.

Rappelons le décompte : cinquante-deux sanctions de l'Arcom en douze ans contre les chaînes du groupe, dont seize pour la seule année 2024. Et la France stagne au 25e rang du classement mondial de la liberté de la presse de RSF, qui pointe nommément la concentration de la presse privée entre les mains de quelques hommes d'affaires et le « défaut de pluralisme interne » du groupe Bolloré. Une proposition de loi contre la concentration des médias a bien été déposée en octobre 2025. Elle dort, comme le rapport de la commission d'enquête sénatoriale de 2022<sup>4</sup> et les États généraux de l'information avant elle.

En mai 2026, le milieu du cinéma a fini par le dire tout haut. À la veille de l'ouverture du festival de Cannes, près de six cents professionnels - comédiennes, réalisateurs, producteurs, technicien·nes - ont signé dans Libération une tribune dénonçant « l'emprise grandissante de l'extrême droite » et de Vincent Bolloré sur le cinéma français. Le texte pointe un fait précis : Canal+ a acquis 34 % du capital d'UGC, troisième réseau de salles du pays, avec la perspective d'en détenir la totalité d'ici 2028. Le groupe serait alors en position de contrôler toute la chaîne de fabrication d'un film, du financement à l'écran<sup>5</sup>.

La réponse est venue de Cannes, et elle vaut tous les diagnostics : le président du directoire de Canal+ a annoncé publiquement que son groupe ne travaillerait plus avec les signataires. « Je n'ai pas envie de travailler avec des gens qui me traitent de crypto-fasciste ». Il faut mesurer ce que cette déclaration énonce : le premier financeur privé du cinéma français - 1,37 milliard d'euros investis dans la production en 2025, près de trois cents films - vient d'établir que la critique de l'actionnaire est un motif d'exclusion du financement<sup>6</sup>.

Une liste noire pour opinion non conforme, annoncée à visage découvert, sans que personne ne la nomme ainsi. L'effet a été immédiat : les signataires se comptaient par centaines avant la sortie du patron de Canal+, par milliers après. C'est la seule bonne nouvelle de l'épisode, la prochaine saison est en production.

Nous avons écrit que l'on défend la culture avec l'argent du fascisme en prime time. Nous n'imaginions pas que la démonstration viendrait si vite, ni qu'elle serait faite par l'intéressé lui-même.

## **Le livre, la presse, le cinéma : un seul verrou**

On parle beaucoup d'audiovisuel, parce que c'est là que le bruit est le plus fort. Mais le verrouillage du débat public ne s'arrête pas aux fréquences. Il commence en amont, là où les idées sont fabriquées, éditées, distribuées. Nous n'en avons pas parlé dans notre précédent rapport moral. C'était une lacune qu'on s'empresse de combler.

Le 14 avril 2026, Hachette Livre annonçait le limogeage du PDG des éditions Grasset, en poste depuis vingt-six ans. Grasset appartient à Hachette, premier groupe d'édition français, contrôlé par Vincent Bolloré. Le lendemain soir, cent quinze auteurs et autrices signaient une lettre ouverte annonçant leur départ et refusant que leurs idées deviennent « la propriété » du groupe. Ils seront près de cent soixante-dix dans les jours suivants. La liste vaut d'être lue : elle rassemble des signatures que rien ne rapproche politiquement, de Virginie Despentes à Pascal Bruckner en passant par Caroline Fourest. La lettre le dit elle-même, c'était une maison où « se côtoyaient pacifiquement des autrices et des auteurs qui n'étaient pas d'accord sur grand-chose ».<sup>7</sup>

Ce pluralisme-là, donc, existait. Il tenait à un homme, à une position dans un organigramme, et il a suffi d'une décision d'actionnaire pour y mettre fin. Et ici se niche le cœur du problème : un pluralisme qui dépend du bon vouloir d'un propriétaire n'est pas une garantie, au mieux il s'agit d'un sursis.

La réponse de l'actionnaire est parue quatre jours plus tard dans le Journal du dimanche, un média qu'il contrôle également. Elle dénonçait « une petite caste qui se croit au-dessus de tout et de tous » et annonçait que la maison continuerait avec de nouveaux auteurs<sup>8</sup>. La boucle est parfaite : on évince, on est contesté, on répond dans son propre titre, et le désaccord se règle sans jamais quitter le périmètre du groupe. Ce n'est plus un débat, c'est un monologue depuis les bureaux d'une même tour.

L'épilogue en dit plus long que toute l'affaire. En août 2026, l'éditeur évincé annonçait la création de sa propre maison, présentée comme « indépendante » et généraliste. Le même communiqué précisait qu'Editis - numéro deux de l'édition française, filiale du groupe du milliardaire tchèque Daniel Křetínský - entrait au capital de la société et en assurerait la diffusion<sup>9</sup>.



Voilà ce que le mot « indépendant » signifie désormais dans l'édition française : non pas affranchi d'un actionnaire, mais adossé à un autre. On sort de chez un milliardaire pour entrer chez son concurrent, et l'on appelle cela une libération.

Achevons la démonstration. C'est simple, il suffit de jeter un œil au catalogue. Les deux premiers titres annoncés pour octobre sont signés Bernard-Henri Lévy et Delphine Horvilleur. Le premier figurait parmi les cent quinze signataires de la lettre dénonçant l'emprise d'un milliardaire sur une maison d'édition ; il inaugure aujourd'hui celle qu'un autre milliardaire vient de financer. Il n'y a là aucune contradiction de son point de vue, et c'est bien ce qui doit nous alerter : le problème n'était pas la concentration, c'était le propriétaire.

Disons-le sans détour : la brutalité de la reprise en main par Bolloré doit être dénoncée, et nous la dénonçons. Mais cette affaire n'a jamais opposé la concentration à l'indépendance. Elle a opposé deux pôles de concentration. Les voix qui ont accompagné les récits dominants des trente dernières années - de la légitimation des interventions occidentales à la mise en équivalence des responsabilités à Gaza - ne perdent rien dans l'opération. Elles changent juste d'adresse. Cet épisode n'est en rien le récit d'un contre-pouvoir qui se lève, c'est juste une chapelle qui change d'Église.

Notre place n'est dans aucune des deux. C'est tout l'intérêt d'une radio sans actionnaire et sans publicité : nous n'avons personne à ménager.

Pourquoi une radio associative parle-t-elle d'édition ? Parce que c'est le même dispositif. Un auteur qui dépend d'un éditeur unique, un cinéaste qui dépend d'un guichet unique, une radio qui dépend d'une ligne budgétaire unique : dans les trois cas, la liberté éditoriale se réduit à la tolérance de celui qui paie. Le pluralisme ne disparaît pas par interdiction, il disparaît par dépendance.

C'est précisément ce que produit la concentration : non pas une censure, dont on pourrait faire le procès, mais un rétrécissement du champ de ce qu'il reste rentable, ou simplement possible de dire. Le débat public ne s'appauvrit pas parce que les idées manqueraient mais parce que les guichets se comptent désormais sur les doigts d'une main.

Car l'essentiel est là : dans la sphère Bolloré, la rentabilité a cédé la place à l'idéologie. CNews n'a atteint l'équilibre qu'en 2025, Europe 1 et le Journal du dimanche perdent de l'argent. On ne finance pas des pertes pendant dix ans pour faire du commerce. On les finance pour faire de la politique.

Dans notre rapport 2024-2025, en conclusion de la partie qui évoquait le rejet de la candidature de Le Média à une fréquence TNT, nous écrivions : « Toujours la même tragi-comédie bien française : le pluralisme étouffé au nom de la culture, l'extrême droite normalisée au nom de la liberté d'expression, et les alternatives toujours sacrifiées sur l'autel de la stabilité. » Cela continue de se vérifier.

**« Le pluralisme ne disparaît pas par interdiction, il disparaît par dépendance. On ne finance pas des pertes pendant dix ans pour faire du commerce : on les finance pour faire de la politique. »**

**RAPPORT MORAL 2026 • ANALYSE DES CONCENTRATIONS MÉDIATIQUES**

## **Silence, on tue : Palestine et apartheid globalisé**

Pendant ce temps, le monde regarde ailleurs. Ou feint de ne pas voir. Depuis octobre 2023, le génocide en cours à Gaza – car c’est bien ainsi que des juristes internationaux le qualifient – se déroule sous les yeux d’une communauté internationale tétanisée, complice, ou cyniquement indifférente.

Et les médias ? Ils ont, dans leur immense majorité, renoncé à enquêter, à contextualiser, à nommer.

Au nom d’un prétendu équilibre, on met en scène une symétrie qui n’existe pas, on disqualifie les voix palestiniennes, on criminalise la solidarité, on brouille les faits, on sabote le langage.

Résultat : ceux qui dénoncent les crimes de guerre sont jugés radicaux, tandis que ceux qui les légitiment restent invités en plateau, y compris désormais sur T18, chaîne qui a fait de cette légitimation sa ligne.

La répression s’étend jusqu’aux universités, aux réseaux sociaux, aux manifestations. Des mots comme « cessez-le-feu », « apartheid », « colonisation » sont devenus suspectés d’hostilité. On criminalise le vocabulaire.

Les chiffres, eux, ne se négocient pas. Dans son bilan publié en décembre 2025, Reporters sans frontières recense 67 journalistes tués dans le monde en un an, dont près de la moitié à Gaza sous le feu de l’armée israélienne (après 66 en 2024). Plus de 500 journalistes sont détenus dans 47 pays ; Israël est, après la Russie, l’État qui emprisonne le plus de journalistes étrangers, et vingt journalistes palestiniens étaient encore incarcérés au 1<sup>er</sup> décembre 2025<sup>10</sup>.

Le cessez-le-feu n’a rien changé à la méthode : le 21 janvier 2026, trois reporters indépendants qui travaillaient notamment pour l’AFP et la BBC ont été tués par une frappe israélienne au sud de Gaza ; le 9 mars, la journaliste Amal Shemali était tuée sous la tente où elle s’était réfugiée. Tuer les témoins est la dernière étape de la fabrique du silence<sup>11</sup>.

Jamais un conflit n’aura été aussi peu couvert de l’intérieur, et pour une raison simple : celles et ceux qui le couvraient ont été tués. Le reste du travail, la presse dominante l’a fait toute seule, par omission.

Cause Commune, dès les premiers jours, a donné la parole aux chercheurs, journalistes, militants et survivants. Nous avons ouvert nos micros sans trembler, car nous savons que l’histoire jugera moins sévèrement ceux qui auront pris la parole que ceux qui auront feint de ne rien voir.

## **Une gauche médiatique sous hémorragie**

Si le paysage médiatique dominant est toxique, la “gauche médiatique” n’est pas indemne non plus. Fragmentée, trop souvent autocentrée, tétanisée par la peur du mauvais signal ou du mauvais mot, elle peine à incarner une alternative claire. Elle s’entre-déchire sur des lignes de fracture secondaires pendant que le monde s’effondre.

Une partie des médias indépendants se regarde le nombril. D’autres singent les codes de l’ennemi (buzz, clash, performance) au nom de la viralité. Très peu résistent, beaucoup se perdent. Le courage politique, l’indépendance éditoriale, la rigueur intellectuelle et le sens du collectif ne sont pas toujours au rendez-vous.

L’année en a fourni une démonstration douloureuse, et il serait malhonnête de la passer sous silence. La Maison des médias libres doit ouvrir en 2027 : un immeuble parisien mutualisé, des loyers modérés, une vingtaine de rédactions critiques réunies sous un même toit. Le projet repose pour l’essentiel sur un homme (un ancien dirigeant industriel devenu mécène), propriétaire du bâtiment avec une foncière.

En janvier 2026, une enquête de Mediapart mettait en cause son comportement envers plusieurs femmes. Il ne nous appartient pas d’instruire ces faits. Mais nous devons regarder ce que la séquence a révélé : des rédactions qui se retirent ou se mettent en retrait les unes après les autres, un projet de dix ans qui se grippe du jour au lendemain, et

l'aveu, formulé par Politis lui-même, d'une « hypocrisie collective que les médias indépendants n'ont pas voulu regarder en face ». <sup>12</sup>

La symétrie avec ce que nous décrivions plus haut est presque parfaite. Chez Grasset, un pluralisme réel tenait à la position d'un homme dans un organigramme, et une décision d'actionnaire y a mis fin. À la Maison des médias libres, un projet d'émancipation tenait à la fortune d'un homme, et il a suffi d'une enquête pour le mettre en suspens et révéler ce que les un-es et les autres sont prêts à traiter dans leurs colonnes. Dans les deux cas, la fragilité ne venait pas des idées : elle était inscrite dans le montage.

Nous ne disons pas cela pour accabler des confrères dont nous partageons les combats, et qui ont eu, eux, le courage de publier l'enquête puis d'en tirer les conséquences. Nous le disons parce que c'est notre sujet : un média n'est pas libre parce qu'il tient un discours libre, il est libre par la structure de ses ressources. Un mécène providentiel, fût-il sincère et de gauche, reste une dépendance ; et une dépendance finit toujours par être un moyen de pression, y compris quand personne n'a l'intention de l'exercer.

Notre modèle est plus lent, plus pauvre, plus laborieux : des cotisations, du bénévolat, une subvention publique encadrée, aucun actionnaire, aucune publicité. Il ne nous met à l'abri de rien, la coupe annoncée sur le FSER l'a rappelé. Mais il ne repose sur la bonne volonté de personne.

#### ÉTHIQUE DES RESSOURCES COMMUNS & INDÉPENDANCE

### Un média n'est libre que par la structure de ses ressources

« Un média n'est pas libre parce qu'il tient un discours libre, il est libre par la structure de ses ressources. Un mécène providentiel, fût-il sincère et de gauche, reste une dépendance ; et une dépendance finit toujours par être un moyen de pression. » Notre modèle associatif autogéré et sans actionnaire garantit que personne n'a de prise sur notre ligne éditoriale.

*Analyse croisée de l'affaire Grasset / Bolloré et de la crise de la Maison des médias libres.*

Nous le savons : faire du média autrement demande du temps, de la patience, une vision. Cela suppose de sortir de l'urgence, de dépasser la réaction pour construire une narration. C'est ce que nous avons tenté, modestement, cette année encore.

Encore faut-il nommer l'asymétrie. D'un côté, un groupe industriel qui assume des années de pertes sur ses titres et ses antennes parce que le rendement attendu n'est pas financier mais politique. De l'autre, des médias associatifs et indépendants à qui l'on demande, la même année, d'absorber une coupe de 44 % de leur principal soutien public. Le pluralisme n'est pas mort d'un débat perdu : il meurt d'un rapport de forces financier, entretenu par la puissance publique elle-même.

## Cause Commune : tenir le cap

Depuis novembre 2017, nous diffusons sans relâche une programmation exigeante, expérimentale, tournée vers les communs, la critique sociale, les cultures plurielles, l'éducation populaire. Nous sommes à contre-courant, et nous en avons pleinement conscience. Cela fait notre force.

Cette année encore, notre grille s'est enrichie. De nouveaux formats ont vu le jour, notamment en vidéo. Des émissions s'ancrent dans la durée. Des collectifs rejoignent l'aventure. Nous avons modernisé nos équipements, diversifié nos canaux de diffusion, et renforcé nos outils numériques.

### Le FSER : un pilier en danger

Le Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER), créé en 1982, soutient près de 800 radios associatives, dont Cause Commune. Il garantit l'existence d'un tiers secteur radiophonique non marchand, indépendant des logiques publicitaires et des concentrations médiatiques.

En 2025, une tentative de réduction drastique de cette ligne budgétaire a été évitée de peu. L'attaque est revenue comme chaque année à l'automne mais sensiblement aggravée. Le projet de loi de finances pour 2026 prévoyait de ramener le FSER de 35,3 à 19,6 millions d'euros : une coupe de 15,7 millions, soit 44 %, la plus forte baisse de tout le budget du ministère de la Culture.

Les fédérations du secteur - SNRL, CNRA, Les Locales - en ont chiffré l'effet : plus de la moitié des 770 radios associatives menacées de disparaître, environ 2 400 emplois en jeu dont 270 journalistes professionnels, et un coup d'arrêt au déploiement du DAB+. Rappelons que les aides publiques représentent entre 40 et 60 % du budget de ces radios, précisément parce que la loi leur interdit de dépasser 20 % de recettes publicitaires. On nous a interdit le marché, puis on nous retire la contrepartie.

La mobilisation venue des radios, auditrices et auditeurs, élus locaux, fédérations a produit l'effet attendu : un amendement de rétablissement a été adopté en commission des affaires culturelles le 29 octobre 2025, et le rapporteur spécial du Sénat lui-même a appelé le gouvernement à revenir sur la coupe. Un amendement rectificatif a finalement ramené le fonds au niveau de l'exercice précédent. La coupe de 44 % n'a donc pas eu lieu<sup>13</sup>.

Mais nous nous garderons de parler de victoire. Le rétablissement a été obtenu à la marge, amendement par amendement, dans l'instabilité budgétaire de l'hiver et il n'a été suivi d'aucune communication des organisations qui avaient porté la mobilisation. Une lutte gagnée dont personne ne rend compte n'accumule rien : ni récit, ni jurisprudence politique, ni rapport de forces pour l'automne suivant. Nous le dirons aussi aux fédérations : taire une bataille gagnée, c'est la rejouer à zéro l'automne suivant. Les paris sont lancés : 44 % hier. Et demain ?

La leçon reçue est brute, limpide : le tiers-secteur de l'audiovisuel est devenue une variable d'ajustement réexaminée chaque automne. Cela n'a rien d'une crise passagère, c'est définitivement un régime. Traiter le FSER comme un acquis ou la mobilisation comme un moment exceptionnel est un luxe qu'aucune radio aujourd'hui ne peut plus se permettre.

Un chiffre – encore – extrait des annexes budgétaires mérite d'être relevé car en creux, il dit le réel. Les dépenses de fonctionnement de l'action « Soutien à l'expression radiophonique locale » - ce qui fait tourner la commission qui instruit nos dossiers - s'élèvent à 126 994 euros. Le même montant qu'en 2025. Le même qu'en 2024. À l'euro près, trois exercices de suite. Dans le même document, la ligne d'intervention, celle qui nous fait vivre, passait de 35,2 à 19,5 millions d'euros<sup>14</sup>.

Ces 126 994 euros ne financent pas seulement huit membres qui siègent deux fois par mois d'avril à février. Lesquels ne sont pas les petites mains à l'œuvre sur le traitement de nos dossiers : au dernier comptage ils seraient trois pour un seul permanent ! Depuis la réforme de 2015, ils couvrent aussi les contrôles sur pièces et sur place chez les radios demandeuses. Autrement dit : la même enveloppe gelée doit instruire un nombre de dossiers qui augmente - la vague d'autorisations en DAB+ y contribue directement - et contrôler celles et ceux qui les déposent.

Un budget d'instruction reconduit à l'identique face à une charge qui croît, ce n'est pas une stabilité c'est une baisse par dossier. Une équipe déjà sous-dotée, à qui l'on demande d'en faire plus sans un euro de plus, finit par arbitrer à notre place : délais qui s'allongent, instructions plus sommaires, trésoreries associatives suspendues à des notifications tardives. Nous savons ce que coûte l'attente d'une notification quand elle représente 40 % d'un budget annuel.

La rigueur s'applique donc à la gestion du fonds, l'arbitraire à son financement. Dans les deux cas, c'est la même politique : étouffer sans jamais avoir à fermer jusqu'à ce que les fédérations elles-mêmes en viennent à demander une réforme et des négociations que des années de reculs circonscriront à la seule négociation du poids des chaînes. Ce moment arrivera, nous en prenons le pari.

**-44 %**

**MENACE PLF 2026 SUR LE FSER**

Projet initial de coupe ramenant le fonds de 35,3 M€ à 19,6 M€, soit 15,7 M€ d'assèchement (évité de justesse).

**126 994 €**

**FRAIS DE GESTION GELÉS (3 ANS)**

Même budget d'instruction reconduit à l'euro près face à un nombre croissant de dossiers DAB+.

**L'ÉQUATION BUDGÉTAIRE :** Le budget de fonctionnement de Cause Commune tourne autour de **60 000 €**. La subvention FSER (~**31 000 €**) couvre la diffusion FM/DAB+ et une part du loyer, quand la seule diffusion FM coûte **19 800 € / an**. L'argent public n'entretient pas une structure, il achète le seul droit d'être entendu sur la bande FM.

Moins de 0,01 % du budget de l'État suffit pourtant à faire vivre ces radios, qui donnent la parole aux territoires, aux luttes sociales, aux cultures minorées. Couper le FSER, c'est assécher la démocratie et sacrifier le pluralisme. Le mouvement n'est pas anecdotique, il accompagne ce qui s'observe dans les constructions générales de l'espace démocratique.

Pensé comme tel dès son origine, notre projet radiophonique s'inscrit dans la durée. Il est porté par une équipe engagée, renforcé par des partenariats structurants, et adossé à une ligne politique claire : donner la parole à celles et ceux qu'on n'entend pas, explorer d'autres récits, tisser des liens entre luttes locales et enjeux globaux.

# INNOVER DANS LA DURÉE, SAISON APRÈS SAISON

## Des outils numériques au service de l'autonomie des producteurs

Nous avons continué cette année à renforcer nos dispositifs techniques, en amont comme en aval de l'antenne. Sept chantiers ont abouti : la refonte complète du site – lancé en décembre 2025 -, deux dispositifs distincts de transcription automatique (en post-production avec diarisation et en direct d'antenne), un outil de diffusion vidéo multiplateforme, un système de mesure d'audience, et la poursuite des trois outils déjà présentés l'an dernier, dont l'un a été entièrement remplacé.

Ces développements ont un point commun, et il n'est pas technique : nous les avons conçus, écrits et hébergés nous-mêmes, dans nos locaux de la rue Bernard Dimey. Chaque fois qu'un service marchand aurait pu faire l'affaire, nous avons préféré l'investissement à l'abonnement, et le code ouvert au contrat. Les sections qui suivent détaillent chacun de ces outils.

|                                                                                                                       |                                                                                                           |                                                                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>01</b><br><b>RÉGIE &amp; IA LOCALE</b><br>2x Mac Studio physiques, GPU MPS Apple Silicon, Whisper Large & Voxtral. | <b>02</b><br><b>RADIO UPLOAD</b><br>DropZone autonome, transcodage MP3, métadonnées ID3 et routage régie. | <b>03</b><br><b>STEREOTOOL FX</b><br>DropFX, mastering broadcast automatique voix / musique / terrain.      |
| <b>04</b><br><b>BUTT AES67 &amp; DIRECT</b><br>Audio-over-IP AES67, Voxtral temps réel et bridge Airtime #DIRECT.     | <b>05</b><br><b>RTMP MULTISTREAM</b><br>Régie OBS/NDI (Live) et WebTV automatisée avec audiogramme.       | <b>06</b><br><b>VISUAL GENERATOR</b><br>Kits réseaux sociaux néo-brutalistes, IA Flux.1 et publication API. |

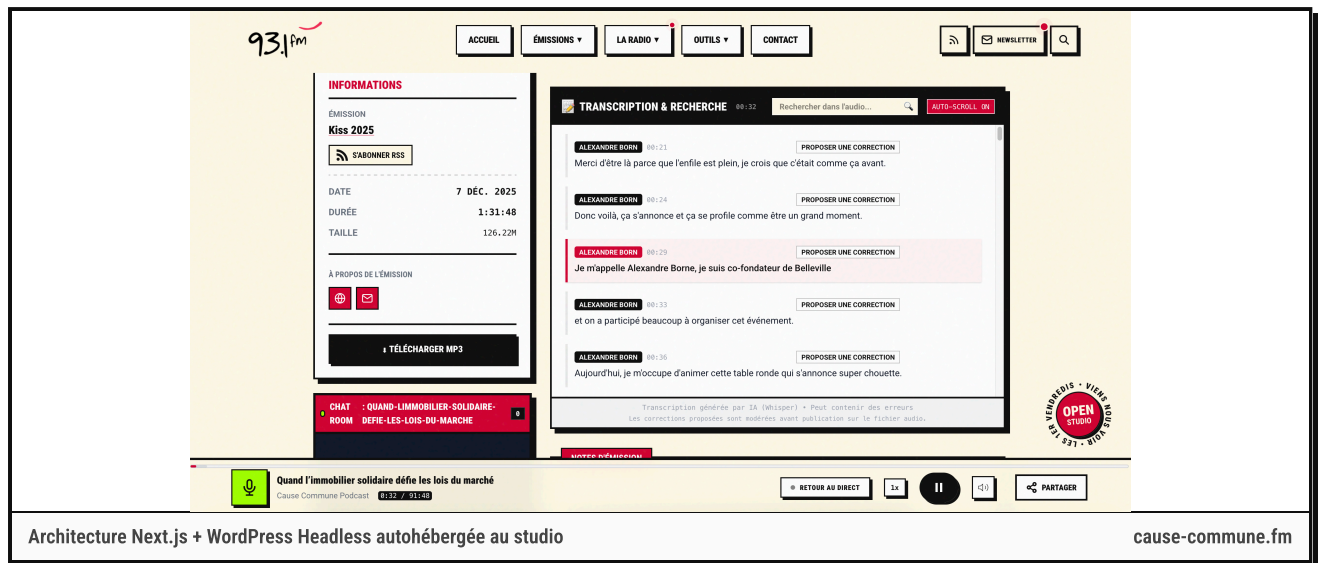
## Une infrastructure web refondue et hébergée en interne

Le site de la radio n'avait pas évolué depuis 2017. Sa refonte repose sur une architecture découplée : Next.js pour la partie publique, WordPress pour la rédaction. Le tout hébergé dans nos locaux. Au-delà de la technique, nous avons revu l'ensemble des textes et assumé plus franchement la posture libertaire de la radio, accompagnée d'un parti pris graphique néo-brutaliste.<sup>15</sup>

Le lecteur audio concentre l'essentiel des nouveautés. Il bascule du direct au podcast sans rupture, poursuit la lecture pendant la navigation et propose un chapitrage des podcasts.

Sur les fiches d'émission, la transcription textuelle complète s'affiche de manière synchronisée avec le défilement de l'audio dès que le lecteur est lancé. Nous y avons ajouté un dispositif qui nous tient particulièrement à cœur : lorsqu'une auditrice ou un auditeur repère une coquille dans le texte, un module permet de soumettre directement une correction, validée ensuite côté administration. Corriger et enrichir la mémoire de la parole publique devient ainsi une œuvre collective.





- **Player persistant sans rupture** : bascule fluide direct/podcast et navigation continue sur le catalogue.
- **Transcriptions synchronisées** : affichage du flux texte calé sur la lecture audio des fiches podcasts.
- **Module de correction citoyenne** : proposition publique d'édérations textuelles validées par l'équipe.

## Transcription post-production et diarisation collaborative

Pour le traitement des émissions enregistrées et des archives, nous avons développé une interface locale sous Flask hébergée directement sur les Mac Studio de la régie.

La chaîne de traitement combine le modèle **Whisper Large v3**, une détection d'activité vocale (**VAD**) et la librairie **Pyannote Audio** pour assurer la diarisation, c'est-à-dire la distinction et la séparation automatisée des voix des différent·es intervenant·es autour de la table. L'application a été spécifiquement optimisée pour gérer les contraintes de concurrence sous Unicorn tout en exploitant pleinement l'accélération matérielle des puces Apple Silicon via **MPS (Metal Performance Shaders)**. L'ensemble de ce template technique a été publié en code ouvert sur GitHub<sup>16</sup>.

Une fois généré, le texte diarisé et chapitré alimente automatiquement la fiche de l'épisode sur le site web, permettant l'écoute synchronisée et l'indexation documentaire intégrale de nos programmes.

# TRANSCRIPTION POST-PROD & DIARISATION (FLASK / PYANNOTE)

[CODE](#) [PUBLIC](#)[GITHUB](#)

The screenshot shows the '93.1 fm' web interface for 'Cause Commune - Transcription automatique'. It features a navigation bar with 'Accueil', 'Transcriptions', 'Outils', and 'Guide'. The main content area is titled 'Sélectionner un épisode podcast (pull SFTP)' and contains several form fields: 'Émission' (set to 'Accords aux corps (AAC)'), 'Épisode (fichier audio)' (set to '82-AAC-Accords aux corps-Corinne Leconte-Sarah Schulman.mp3'), 'Mode de transcription' (set to 'Podcast prod'), 'Qualité de transcription' (set to 'Équilibré (medium)'), and 'Formats de sortie' (with checkboxes for SRT, JSON, TXT, EDL, XML, and Markers, and a checked box for 'Diarisation'). A 'Télécharger l'épisode' button is also present. The footer of the interface reads 'Whisper Large v3 + Diarisation Pyannote • Accélération GPU MPS Mac Studio' and 'github.com/OliCat/flask-pyannote-template'.

- **Diarisation et reconnaissance des voix** : segmentation précise des tours de parole via Pyannote Audio.
- **Accélération locale Apple Silicon MPS** : traitement On-Premise rapide sous Gunicorn, zéro fuite de données vocales.
- **Synchronisation aux podcasts** : intégration directe dans les fiches d'émission avec corrections collaboratives.

## Transcription du direct : BUTT AES67, Voxtral et bridge Airtime

La transcription en direct d'une antenne radio en continu pose des contraintes techniques radicalement différentes de la post-production, notamment en termes de latence et de routage du signal.

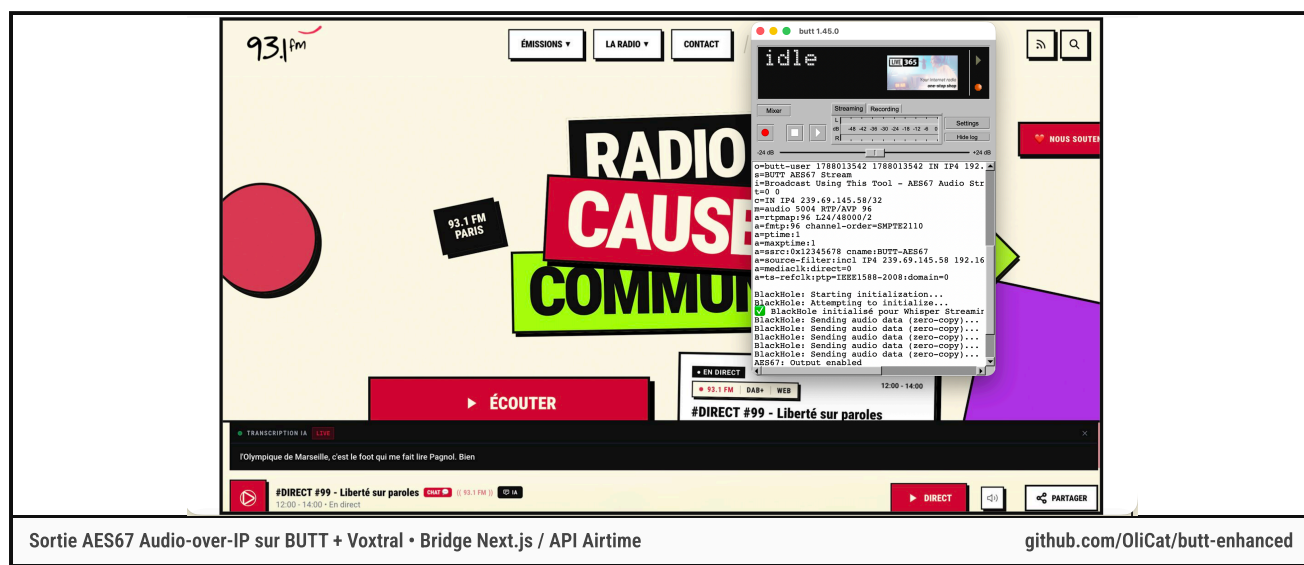
Pour relever ce défi sans dépendre d'aucun service cloud propriétaire, nous avons enrichi le logiciel libre d'encodage d'antenne **BUTT** (*Broadcast Using This Tool*) en lui ajoutant une sortie réseau Audio-over-IP conforme au standard **AES67**. Cette modification, qui permet d'extraire un flux audio numérique pur directement en sortie de régie, a également été mise à disposition de la communauté en open source<sup>17</sup>.

En régie, le moteur **Voxtral** écoute en direct ce flux AES67 et produit la transcription au fil de la parole. Côté web, un bridge développé en Next.js scrute en permanence l'API de notre logiciel de programmation et d'automation d'antenne **Airtime** : dès qu'une émission labellisée avec le tag **#DIRECT** démarre, le lecteur audio du site s'abonne au flux de transcription de Voxtral et affiche le texte en direct dans le player streaming pour l'ensemble des auditeurs en ligne.



# TRANSCRIPTION DIRECT : BUTT AES67 & VOXTRAL

CODE PUBLIC  
GITHUB



- **Sortie Audio-over-IP AES67** : fork open source de BUTT permettant l'écoute directe du flux de régie par Voxtral.
- **Détection automatique #DIRECT** : passerelle Next.js synchronisée sur l'API Airtime pour activer la retranscription.
- **Affichage temps réel dans le player** : flux textuel streamé en direct aux auditeurs connectés sur le site web.

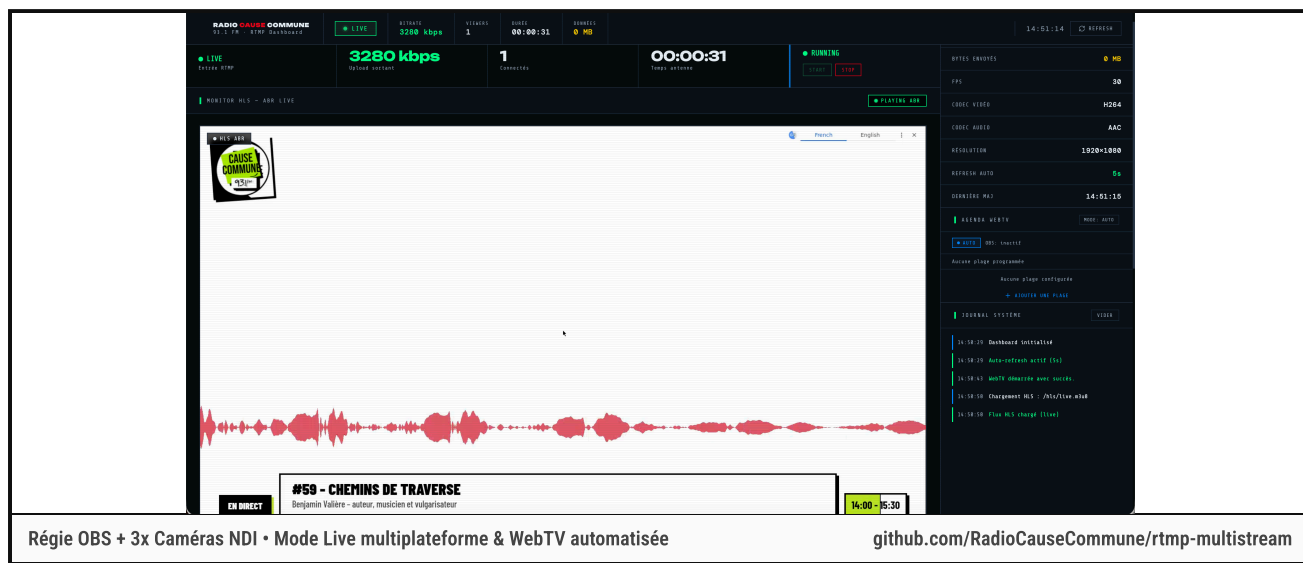
## Cause Commune RTMP Multistream : Plateau Live et WebTV continue

Côté vidéo, pour accompagner les besoins des productrices et producteurs qui diffusent sur plusieurs plateformes, nous avons développé **Cause Commune RTMP Multistream**. Cet outil souverain nous évite le recours coûteux à un service SaaS propriétaire tout en s'adaptant sur-mesure à nos pratiques d'antenne. <sup>18</sup>

L'application intègre deux modes d'exploitation complémentaires :

1. **Le mode Live Plateau** : interconnecté au serveur OBS de la régie qui pilote nos trois caméras NDI, il permet de relayer les captations vidéo en direct vers les principales plateformes (PeerTube, YouTube, Twitch) tout en offrant la possibilité aux producteur-ices de planifier et paramétrer les streams en amont.
2. **Le mode WebTV automatisé** : il capture en continu le flux audio de l'antenne radio et y applique un habillage graphique dynamique aux couleurs de Cause Commune, complété par un audiogramme animé en temps réel. Ce dispositif permet de faire vivre une présence vidéo permanente et chartée sans mobiliser de régisseur en continu.

# CAUSE COMMUNE RTMP MULTISTREAM (LIVE & WEBTV)

[CODE](#) [PUBLIC](#)[GITHUB](#)

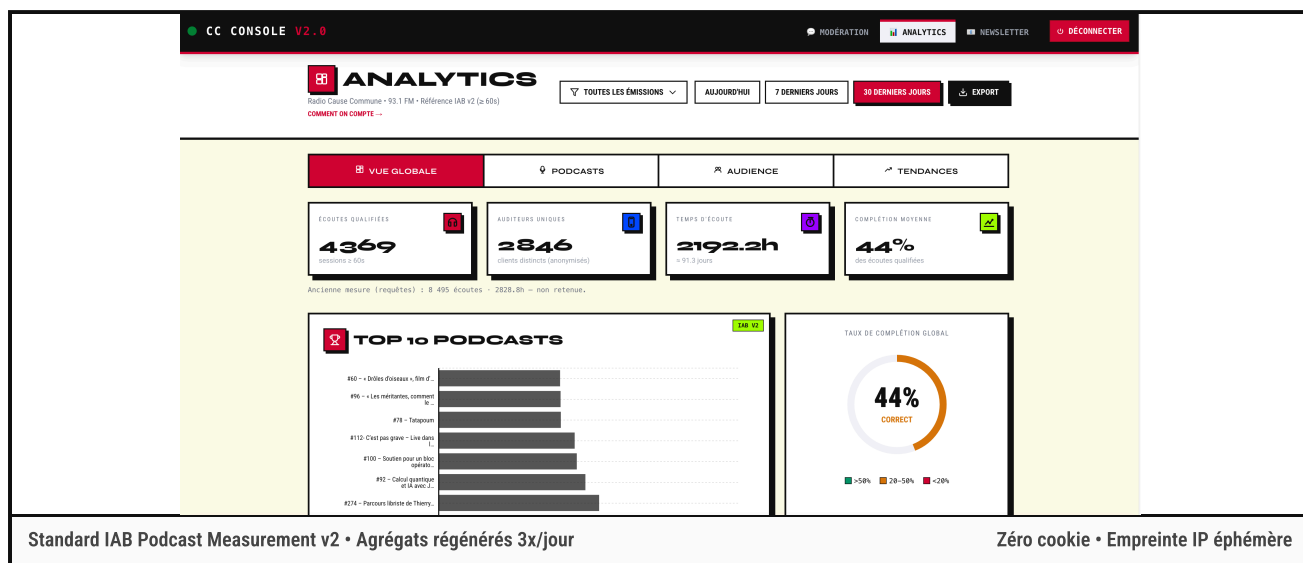
- **Double mode d'exploitation** : direct vidéo multi-caméras NDI (OBS) et diffusion continue WebTV avec audiogramme animé.
- **Multi-diffusion souveraine** : routage simultané vers PeerTube, YouTube et Twitch sans SaaS propriétaire ni abonnement.
- **Habillage dynamique** : incrustation d'un overlay visuel charté Cause Commune synchronisé au flux de l'antenne.

## Mesure d'audience et lettre d'information

Côté audience, nous avons cessé de compter des téléchargements. Une écoute en streaming découpe un fichier en dizaines de requêtes ; les additionner gonfle le chiffre et c'est ce que faisait, sans le dire, l'ancienne manière. Le système que nous avons écrit lit les journaux de notre serveur, écarte robots, caches et vérifications techniques, puis regroupe les requêtes d'un même auditeur sur un même épisode, le même jour, en une session. Il ne compte comme écoute que si au moins soixante secondes d'audio ont été transférées. C'est le standard IAB Podcast Measurement v2. Aucun cookie n'est déposé. Aucune adresse IP n'est conservée : une empreinte le temps du calcul, détruite ensuite.

Ce décompte porte sur l'écoute en ligne de nos fichiers, pas sur la FM ni le DAB+ : nous n'achetons pas d'étude hertzienne. Les agrégats sont régénérés trois fois par jour. Les producteur·ices y ont accès. La page qui explique la méthode est prête ; nous ne l'avons pas encore tenue pour publique, le temps d'achever la bascule du tableau de bord vers ce décompte-là. Nous le ferons. Un chiffre honnête, même modeste, en dit plus long qu'un compteur de requêtes.

Côté lettre d'information, la génération est automatisée via une interface qui consomme l'API du site et extrait les dernières publications. La partie éditoriale est rédigée par les administrateurs.



- **Filtrage certifié IAB v2** : exclusion totale des robots, crawlers et pings automatiques.
- **Déduplication rigoureuse** : regroupement des requêtes fragmentées en une session unique par auditeur/jour (≥ 60s d'audio réel).
- **Protection absolue des données** : 0 cookie déposé, empreinte IP détruite immédiatement après calcul.

## StereoTool Processor (DropFX)

Un outil qui exploite notre licence StereoTool, le traitement de son appliqué à notre diffusion. Il permet aux productrices et producteurs de traiter leurs enregistrements et montages avant diffusion ou publication sur le site web. Grâce à cet outil, Cause Commune peut garantir une qualité audio constante, tout en adaptant le traitement selon les contenus (voix, musique, terrain).

**Traitements Audio**  
Traitez vos fichiers audio avec StereoTool

Bienvenue, admin@radiocausecommune.fr [Déconnexion](#)

[Fichier Unique](#) [Traitement par Lot](#) [Gestionnaire de Fichiers](#) [Mon Profil](#)

**Traitement de Fichier Unique**

Téléchargez un fichier audio et un preset pour le traiter avec StereoTool.

Fichier Audio (.wav, .mp3, .flac, .aiff, .ogg, .m4a) \*

Choisir un fichier

Preset StereoTool (.sts) \*

Choisir un preset

**Informations importantes**

|                  |                                       |
|------------------|---------------------------------------|
| Taille maximale  | 2GB par fichier                       |
| Traitement long  | Fichiers > 30min traités par segments |
| Format de sortie | MP3 192 kbits/s CBR, 44100 Hz, stéréo |

Optimisé pour la diffusion radio avec Airtime

Mastering automatisé & traitement dynamique audio

Diffusion FM 93.1 & Podcasts

- **Profils audio sur mesure** : réglages optimisés selon les contenus (voix studio, direct manifestation, concerts).
- **Homogénéité broadcast** : dynamique sonore constante avant mise en onde FM et DAB+.
- **Accessibilité pour l'équipe** : traitement autonome sans compétences complexes de mastering.

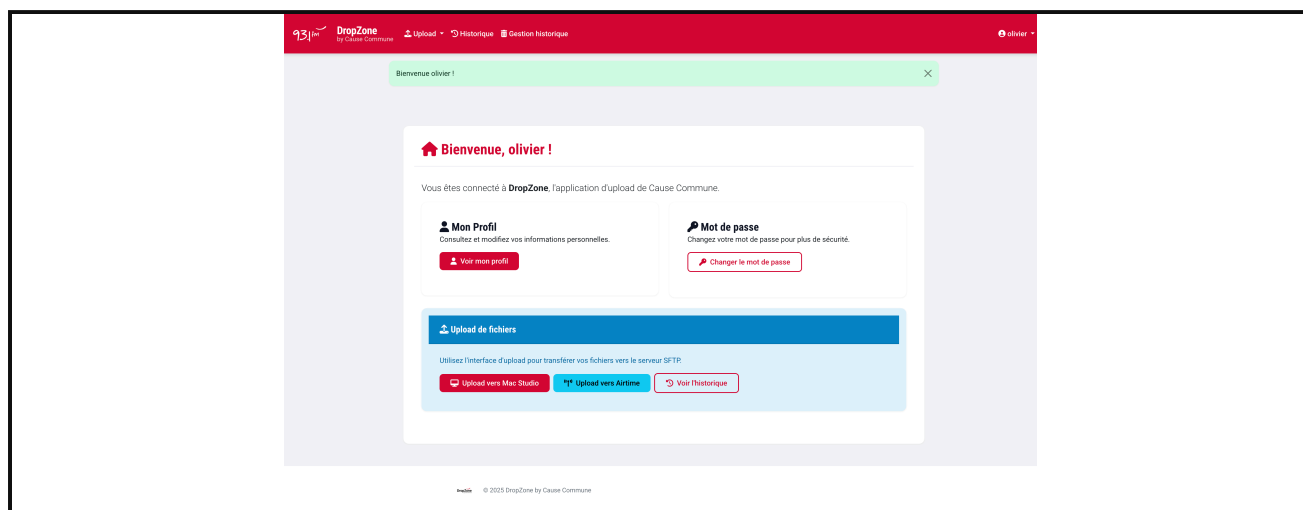
## Radio Upload (DropZone)

Une interface d'upload web intuitive permettant aux producteurs de téléverser eux-mêmes leurs émissions pour la production mais aussi le dépôt sur la régie des assets (captation, interviews, musiques) en prévision d'un enregistrement studio ou la production d'un direct.

Elle gère :

- La conversion automatique vers MP3,
- L'ajout des métadonnées (titre, invités, émission, année),
- Le renommage standardisé des fichiers,
- La gestion des répertoires par émission,
- Et même l'ajout des visuels de couverture.

Cet outil allège considérablement la charge technique, il sécurise notre environnement studio et web tout en renforçant la responsabilisation des équipes sur la qualité des fichiers déposés.



Interface web de téléversement et normalisation des flux audio

Dépôt autonome & sécurisation régie

- **Standardisation automatique** : transcodage MP3 et renommage conforme aux normes broadcast.
- **Métadonnées & Visuels** : injection automatique des tags ID3 (émission, invités, date) et pochettes.
- **Organisation des répertoires** : archivage structuré et synchronisation directe avec la régie studio.

## Cause Commune Visual Generator

L'outil présenté dans notre précédent rapport a été remplacé cette année par Cause Commune Visual Generator, que nous avons développé et dont le code est publié en dépôt public. Là où le précédent était taillé pour une seule plateforme, celui-ci produit les visuels de toute notre présence en ligne, sans dépendance à un service extérieur.<sup>19</sup>

Il propose :

- Des gabarits déjà chartés, alignés sur le nouveau design du site,
- Un contrôle fin des textes et des images,
- Des modèles d'intelligence artificielle intégrés, dont Flux.1 pour la génération et un rehaussement de résolution pour les sources de faible qualité,
- La publication directe sur les comptes Instagram et LinkedIn de la radio, via leurs interfaces de programmation,
- L'enregistrement des projets, réouvrables pour en dériver de nouveaux,
- Et la génération d'un kit complet pour les réseaux sociaux à partir d'un seul visuel, décliné dans tous les formats attendus par les plateformes selon le gabarit retenu — podcast, chronique, entretien.

Les producteurs peuvent ainsi valoriser leurs émissions sur les réseaux sociaux de manière autonome, tout en respectant la ligne graphique et éditoriale de la radio.



- **Gabarits chartés néo-brutalistes** : déclinaisons immédiates pour podcasts, chroniques et entretiens.
- **IA générative & Upscaling** : modèle Flux.1 et rehaussement haute résolution intégrés.
- **Publication directe** : génération d'un kit multiformat et publication API directe (Instagram, LinkedIn).

Ces outils font l'objet d'un suivi, de formations régulières et de demandes d'évolution de la part des utilisateurs.

Ils témoignent de notre volonté d'articuler engagement bénévole, qualité professionnelle et culture libre.

## La vidéo comme extension de notre culture radio, pas comme horizon normatif

Depuis le début des années 2000, la mode de la radio filmée s'est emparée de la bande FM. Trop souvent, il s'agit de produire une version appauvrie du dispositif télévisuel qui filme platement une parole conçue pour être écoutée. Sur ce terrain, la position de Libre à Toi a toujours été claire : filmer une émission radio ne suffit pas à lui donner un sens visuel.

« Filmer une émission radio ne suffit pas à lui donner un sens visuel. La vidéo n'est pas un horizon normatif mais un prolongement stratégique pour équiper les signaux faibles sans inverser nos priorités. »

STRATÉGIE MÉDIAS • CAUSE COMMUNE

Pour nous, l'apport de la vidéo ne s'envisage que comme un prolongement stratégique, une augmentation de réalité pensée pour renforcer l'impact de certains contenus. Il ne s'agit pas de devenir un néo-média Internet, ni de bouleverser un projet éditorial qui a fait ses preuves, mais d'élargir nos modes de présence dans l'espace public

numérique, en respectant nos formats, nos rythmes, notre ton.

## Des expérimentations ciblées

Certaines initiatives confirment la pertinence de cette approche :

*Paname By Mic*, longtemps rendez-vous du vendredi soir consacré aux jeunes artistes du rap hors industrie, a essaimé au-delà de l'antenne : des soirées « Open Mic » filmées et diffusées en direct sur YouTube, Twitch et PeerTube. Ces soirées n'ont pas disparu avec la case hebdomadaire : elles se poursuivent sur un rythme événementiel, et offrent une scène libre à une cinquantaine de participant·es, et la captation vidéo renforce l'effet d'archive, de reconnaissance et de partage sur les réseaux sociaux.

Les soirées « Radio Ouverte », diffusées chaque mois depuis notre studio, permettent également à notre public de découvrir les coulisses de la radio en direct, d'intervenir à l'antenne, de croiser d'autres émissions. La vidéo n'y a pas encore sa place et nous ne la forcerons pas : ces soirées valent d'abord par la présence physique et les rencontres qu'elles suscitent. Dans une perspective de trace et d'histoire il est probablement souhaitable qu'elle s'y installe un jour et nous saurons le faire en temps utiles.

Autre programme apparu à l'antenne cette année, *Cause Chronique* qui valorise la nouvelle scène de stand up au travers d'un rendez-vous mensuel accueillant quatre humoristes venant tester leur chronique est diffusée sur Youtube et Twitch.

Dans notre précédent rapport, nous annoncions l'aménagement d'un espace de live pour l'émission consacrée au punk et au rock indépendant. Promesse tenue : l'espace est aménagé, équipé, et quatre groupes y ont enregistré une session cette saison. La captation vidéo, elle, viendra la saison prochaine. Annoncé, puis équipé, puis filmé : c'est la cadence réelle d'un projet porté par des bénévoles, et nous y revenons plus loin à propos de nos moyens.

Ce dispositif - à mi-chemin entre la session live, le mini-festival et la résidence - offre une scène stable et captée à des groupes que les médias installés n'invitent pas.

À terme, ces concerts seront diffusés sur nos canaux vidéo, sans jamais cesser d'être d'abord de la radio.

La vidéo n'est pas un objectif, mais un outil. Un moyen de prolonger certains contenus, d'exister autrement dans l'espace numérique, et d'être trouvables par celles et ceux qui ne nous chercheraient pas sur la bande FM. Nous en faisons un usage mesuré, et nos propres outils le confirment : la plateforme de diffusion vidéo reste peu sollicitée par l'équipe. Ce n'est pas un échec d'adoption, c'est la preuve que nous n'avons pas inversé nos priorités.

Car notre travail consiste à équiper des signaux faibles. Quand un projet émerge et rencontre le dispositif en place, l'outil est déjà là : monté, documenté, disponible sans délai ni budget à débloquer. Nous ne construisons pas une chaîne vidéo en attente d'audience, nous tenons prête une capacité pour le jour où une émission aura quelque chose à montrer, et pas seulement à faire entendre.

C'est toute la différence entre produire du sens visuel et filmer de la radio. C'est la seule ligne que nous ne franchirons pas.

## Les valeurs : une radio des communs en temps de crise

Cause Commune n'est pas née par hasard, ni hors-sol. Le paysage dans lequel elle s'inscrit est celui que le rapport moral décrit en ouverture. Ici, ce que nous en faisons.



Cause Commune reste fidèle à l'ambition formulée dans les conventions signées avec l'Arcom (FM et DAB+) : proposer une véritable radio des communs pour le territoire francilien, en donnant aux auditeurs et auditrices des clés de lecture du monde contemporain mais aussi des prises pour le transformer.

## Une boussole : les communs

Les communs sont de nature multiple : connaissance, culture, numérique, solidarité, territoire, soin. Ils ne sont pas toujours nommés comme tels, mais ils incarnent ce qui se construit et se protège collectivement, en dehors des logiques de profit ou d'appropriation privée.

Cause Commune se donne pour mission de :

- Valoriser les communs de la connaissance : éducation populaire, culture indépendante, science ouverte, justice sociale ;
- Défendre les communs numériques : protection des données, logiciels libres, souveraineté technologique, partage des savoirs ;
- Soutenir les communs sociaux et écologiques : luttes pour l'égalité, hospitalité, solidarité territoriale, mobilisations écologiques.

À travers sa grille, ses contenus, son mode d'organisation, Cause Commune revendique un rôle actif dans la défense et la diffusion de ces communs, à rebours du repli individualiste et de l'appauvrissement intellectuel imposé par les grands médias.

Cette année, la revendication est devenue vérifiable. Le code de nos outils est publié en dépôt public. Les modèles de transcription tournent sur nos propres machines, dans nos locaux : aucune parole captée sur nos ondes ne transite par un service tiers. Et lorsqu'une transcription comporte une erreur, ce sont les auditrices et auditeurs qui en proposent la correction, validée ensuite côté administration. Un savoir produit, corrigé et conservé collectivement : c'est la définition d'un commun, nous ne sommes plus dans sa seule invocation.

### LES COMMUNS EN ACTE SOUVERAINETÉ & ÉTHIQUE

## Un savoir produit, corrigé et conservé collectivement

« Nos modèles de transcription tournent sur nos propres Mac Studio en régie. Aucune parole captée ne transite par un service tiers. Et lorsqu'une transcription comporte une erreur, ce sont les auditrices et auditeurs qui la corrigent. » C'est la définition concrète d'un commun : nous ne sommes plus dans sa seule invocation, nous le mettons en pratique quotidienne.

-----  
*Infrastructure autohébergée au 22 rue Bernard Dimey & dépôts Open Source GitHub.*

## Une rigueur collective dans un contexte contraint

Les chiffres suffisent à dire la contrainte et le font mieux que n'importe quel adjectif. Comme annoncé plus haut, le budget annuel de l'association tourne autour de 60 000 euros. La subvention du FSER, environ 31 000 euros en 2025, couvre la diffusion en FM et en DAB+ ainsi qu'une part du loyer et des charges quand la seule diffusion FM coûte 19 800 euros par an. Autrement dit, ici l'argent public n'entretient pas une structure, il achète le seul droit d'être entendu.

Le reste, fibre dédiée, téléphonie, électricité, équipement, solde du loyer et charges diverses, est couvert par nos ressources propres. Et l'association ne compte aucun salarié. Une antenne francilienne diffusée en FM et en DAB+, sept outils développés en interne, un studio ouvert au public chaque mois : tout cela repose sur du temps donné.

C'est une fragilité que nous ne masquons pas. C'est aussi une indépendance que personne n'est en mesure de nous retirer.

Cause Commune reste une radio ouverte, accueillant des voix nouvelles, parfois novices. Mais cet accueil va de pair avec une exigence : rigueur dans la construction des émissions, accompagnement à la prise en main des outils, formation à l'autonomie.

C'est ce que nous appelons ici "professionnalisation des pratiques", et non "professionnalisation des carrières" : un outillage critique et technique pour renforcer la puissance d'agir des producteur·ices, sans leur imposer une forme formatée.

Cette exigence a un corollaire temporel qu'il faut assumer. Dans une association sans salarié, une décision met une saison à devenir un équipement, et l'équipement une saison de plus à devenir un usage. C'est plus lent que n'importe quel plan de développement. C'est aussi pourquoi ce qui s'installe ici ne s'effondre pas au départ d'une personne.

### Des engagements concrets, des parcours inspirants

Cette saison encore, des productrices et producteurs ont pris en charge bien plus que leur seule émission :

- **Jean-Philippe Clément**, après avoir été accompagné par **Jérôme Sorrel** (*Rayons Libres*), pilote désormais la production, la réalisation et la postproduction de *Parlez-moi d'IA*. Depuis ses débuts, il assure également la réalisation radio et la diffusion vidéo de *Cause Chronique*, chaque mois.
- **Joseph Garcia**, qui réalise *Les contes c'est du sérieux*, est également responsable de la programmation musicale de *Sous les lapsus de l'actu* et réalise *Ouvre-la*. Il est depuis janvier 2026 à l'initiative d'un nouveau rendez-vous musical, *Au Suivant !*, où il partage chaque mardi soir à 21 h 00, avec Marianne (*Encyclie*) et Nel (*Paname By Mic*), leurs écoutes et découvertes musicales de la semaine.
- **Corinne Leconte**, productrice de *Lumière rouge, vies d'insurgées* et *Accords aux corps*, continue d'assurer des directs lors des mobilisations féministes et contre toutes formes de domination.
- **Isabelle Carrère**, productrice de *Un coin quelque part* et réalisatrice de *Des formes utiles*, continue de porter de nombreux hors-séries, mêlant approche documentaire et immersion sociale. Isabelle a également produit un ensemble de podcasts sur plusieurs événements publics, certains sont détaillés en section 3.

Ces trajectoires ne restent pas confinées à notre antenne. *Les contes c'est du sérieux*, réalisé par Joseph Garcia, est repris par Radio Uylenspiegel dans la région de Cassel ; *Libre à vous !*, produite en partenariat avec l'April, est rediffusée par quatre antennes du Var à l'Alsace. Une compétence acquise dans un studio du 18<sup>e</sup> arrondissement finit par s'entendre en Dordogne : c'est le résultat le plus tangible de ce que nous appelons formation mutuelle.

Cause Commune reste donc un espace d'expérimentation éditoriale, de formation mutuelle, et de narration collective. Dans un pays où la culture, l'information et le débat sont de plus en plus captés par quelques puissances industrielles, maintenir un média de proximité, horizontal, critique, devient un acte de résistance.

## Les thématiques abordées : une diversité organisée, sans fausse symétrie

Radio à vocation généraliste, Cause Commune ne découpe pas le monde en parts égales. Le catalogue publié compte 56 émissions, rattachées à treize genres. Toutes n'ont pas une case cette saison : le fonds d'archives, les hors-séries et les collectifs de captation - *La place aux gens*, la Kermesse de l'immobilier social et solidaire - y figurent à côté des rendez-vous hebdomadaires. Plusieurs émissions portent deux ou trois genres à la fois : Un coin

quelque part est à la ville autant qu'à la politique ; Libre à vous ! à la culture numérique autant qu'à l'éducation populaire. Cette transversalité n'est pas un défaut de classement. C'est le fonctionnement réel d'une grille qui refuse les silos.

Le site expose plus de 3 300 podcasts, dont plus de 350 mis en ligne depuis octobre 2025. Ce compteur mesure l'archive publique, pas la dynamique de l'antenne. *Cyberculture* a produit plus de 200 numéros dont la quasi-totalité n'a jamais fait l'objet d'un podcast. *Sous les lapsus de l'actu* reprend à la rentrée 2026 au 139e épisode, alors que la publication s'est arrêtée au 52e. *Konstroy* a fait environ 110 émissions ; quelques-unes seulement sont sur le site. L'écart dit le réel d'une radio sans salarié : on produit plus vite qu'on n'archive.

Les programmes, publiés ou non, s'organisent sans s'équivaloir autour de quelques familles. La lecture du monde contemporain - politique, fabrique médiatique, territoire - avec *Sous les lapsus de l'actu*, *Un coin quelque part*, *Ainsi va la ville*, *Liberté sur paroles*. Les luttes et l'éducation populaire, avec *Onde de choc*, *Lumière rouge*, *Comm'un vendredi*, *La place aux gens* - où est notamment publié *Du poil sous les bras* - et ce que la section 3 documente hors les murs. Les sciences sociales, l'école, le travail, les corps : *Les mondes rêvés de Georges*, *Regards sur l'école*, *Accords aux corps*, *Rayons Libres*.

La culture numérique reste un pilier historique, tenu par *Cyberculture*, *Libre à vous !* et *Parlez-moi d'IA*. La musique n'est pas un remplissage : elle est éditée, contextualisée, parfois filmée - *Techno Life* et *SelectraX*, qui en est dérivée, *Au Suivant !*, *Tatapoum*, *Konstroy*, les sessions punk-rock du dimanche, *Cause Chronique* pour le stand-up. La création radiophonique et le réseau associatif ferment le cercle : *Le voyage radiophonique*, *MAYDAY* et *Minuit décousu* venus de Radio Canut, *Les contes c'est du sérieux*. Des formes qui circulent, et que nous ne produisons pas toutes.

À travers ces familles, chaque émission et ses animateur-ices développent les sujets qui leur sont chers, sans se départir d'une diversité d'opinions assumée au sein de l'équipe et des invité-es. Le détail des cases et des arrivées de la saison suit.

## **Une offre éditoriale qui s'affirme, une présence numérique qui s'élargit**

Cause Commune continue d'évoluer en consolidant les piliers de sa ligne éditoriale, en explorant de nouveaux formats, et en s'ouvrant à une audience élargie, sans jamais céder à la facilité du "contenu pour contenu".

### **Des émissions repères, à l'image de nos engagements**

Le numérique libre, pilier historique de notre projet, reste défendu par des émissions comme *Cyberculture*, *Libre à vous* (en partenariat avec l'April), ou encore *Parlez-moi d'IA*, qui conjuguent vulgarisation, critique, et pédagogie technique.

Les sciences sociales trouvent un espace singulier à l'antenne à travers l'émission *Les mondes rêvés de Georges*, consacrée aux réalités de la précarité, et *Sous les lapsus de l'actu*, qui scrute la fabrication du récit médiatique dominant et ses angles morts.

L'espace public, la fabrique urbaine et les mobilités sont régulièrement abordés à travers des émissions comme *Ainsi va la ville*, *Un coin quelque part*, ou *Rayons Libres*, qui explorent la ville à hauteur d'usager-e, sa production et ses infrastructures.

Sur le plan musical, notre effort de diversification se poursuit sans devenir un robinet à musique. Chaque proposition musicale est éditorialisée, contextualisée, et pensée comme un acte culturel : un soin à la programmation plutôt qu'un remplissage sonore.

Enfin, notre capacité à agir en dehors du studio reste un marqueur essentiel : la couverture des mobilisations sociales, les prises d'antenne lors de manifestations, ou encore les dispositifs hors-les-murs font partie de l'ADN de Cause Commune.

Depuis au moins 2015, échaudé par une répression toujours plus brutale, une criminalisation des luttes et une atonie des forces syndicales, le mouvement social s'est considérablement affaibli. Tandis que les inégalités se creusent, que le spectacle politique peine à dissimuler la violence de ses décisions, et que la simple solidarité envers un peuple opprimé devient pénalement risquée, les poings levés se font rares.

Pour autant, ils ne se sont pas tus, et même nous allons régulièrement à leur rencontre ! La section 3 le documente.

### **L'évolution de la grille cette saison**

Cette saison, l'évolution de la grille est restée timide mais confortée sur ses bases. *Cause Chronique* a remplacé *Paname By Mic* : un choix du producteur historique du programme qui, après la scène rap émergente, a souhaité valoriser celle du stand-up.

Le rendez-vous *Allô Rodrigo*, une antenne libre thématique et mensuelle proposée par Rodrigo Arenas, député de Paris (10e circonscription), s'est interrompu quelques mois en raison de la participation de son animateur à la campagne des municipales à Paris et en réponse à l'avis formulé par le déontologue de l'Assemblée nationale consulté pour l'occasion.

Du côté de la production indépendante, nous avons poursuivi la diffusion de *Du poil sous les bras*, une émission à la posture féministe revendiquée qui donne la parole chaque semaine à une personnalité en lutte contre l'une ou l'autre des formes de domination et d'oppression. Sur le site, elle est publiée dans la série *La place aux gens*.

S'est ajoutée une programmation hebdomadaire de reportage francophone. Un projet nommé *Le voyage radiophonique*, coordonné par Jérôme Massela pour la SCAM et le ministère de la Culture. Chaque samedi, les auditrices et auditeurs de Cause Commune s'ouvrent ainsi à des sujets et des horizons que les grands groupes et autres médias de masse ignorent. Ces productions francophones circulent pourtant (la RTBF en diffuse et en produit certaines par exemple) mais Radio France ne les a jamais programmées. Le projet est donc venu chercher des antennes plus confidentielles, et c'est là que la démonstration nous intéresse : en France, l'éventail des diffuseurs possibles ne s'arrête pas au service public de l'audiovisuel. Il passe aussi par le secteur privé non marchand, dont nous sommes.

Autre nouveau rendez-vous de la saison, *Regards sur l'école*. L'émission est née des rencontres mensuelles de la radio : une auditrice, professeure d'économie en lycée technique, souhaitait porter à l'antenne les tensions entre le milieu scolaire et son environnement, par un dialogue avec les premiers concernés : parents, élèves, professeurs, cadres de l'éducation nationale.

Enfin, né également de l'une de nos soirées « Radio Ouverte », Joseph, Nel (ex *Paname By Mic*) et Marianne (*Encyclie*) ont concocté *Au Suivant !* Le fonctionnement est calqué sur celui d'une soirée : chacun choisit les morceaux qu'il a envie de faire écouter, on les passe, on en parle. Pas de fil conducteur imposé, pas de genre musical privilégié. Un titre peut en appeler un autre qui n'a rien à voir et c'est souvent là que ça devient intéressant. L'émission s'écoute les mardis, à 21h00.

Sans nous étendre sur les rendez-vous déjà installés à l'antenne, nous parlerons des émissions émergentes de la saison précédente. *Chemins de traverse* a trouvé son rythme de croisière et changera juste d'horaire jugé trop tardif par les invité-es (l'émission passe du mercredi 22 h 00 au mercredi 21 h 00).

Les lundis, *Sous les lapsus de l'actu* a continué de concentrer l'essentiel de la critique politique portée par la radio. Dès septembre 2026, l'émission migre le vendredi à 14 h 00. Un choix assumé quand l'horaire précédent en soirée pouvait enfermer le propos dans l'audience spécifique des « nuits radios ». Nous sommes curieux de découvrir de

quoi seront faites les contributions de l'après-midi puisque le standard de l'émission est ouvert et que la participation des auditrices et des auditeurs est largement encouragée.

Les jeudis, nous conservons en alternance une actualité radicale des luttes portée par Merlin Gautier (*Onde de choc*) pour le collectif PEPS (Pour une Écologie Sociale et Populaire) et une fois par mois Mylène Juste pour le magazine *Lumière rouge*, qui adresse les luttes des travailleurs et travailleuses du sexe pour la reconnaissance de leurs droits.

Enfin, les vendredis restent des soirées exclusivement musicales avec notamment *Techno Life* et *SelectraX* - émission dérivée de *Techno Life* -, toutes deux produites par Kevin et Lucas. La saison prochaine, nous accueillerons un nouveau programme consacré au jazz - *Ça jasse dans le poste* - qui nous a été proposé par un réalisateur de France Culture. Nous discutons encore de la case à lui attribuer.

*Ainsi va la ville* a continué cette saison sur son rythme bimensuel. Le magazine est désormais piloté par un binôme : Paul Citron, qui poursuit par ailleurs le développement des partenariats de l'association, le coanime avec Dominique Alba.

Cette année encore, *Ainsi va la ville* a été accompagné par la Société du Grand Paris.

### Les programmes externes

L'antenne diffuse à ce jour quatre programmes qu'elle ne produit pas. *Du poil sous les bras* est porté par La P'tite Blan, productrice et animatrice du podcast. *Minuit décousu* et *MAYDAY* nous viennent de Radio Canut, à Lyon. *Le voyage radiophonique* a rejoint la grille ce printemps.

Ces échanges relèvent de deux régimes distincts, et la distinction a son importance. *Du poil sous les bras* et *Le voyage radiophonique* entrent dans le circuit de la SCAM : la diffusion est gratuite pour l'antenne, mais nous déposons des rapports de diffusion sur la base desquels les autrices et auteurs sont rémunérés. *Minuit décousu* et *MAYDAY* relèvent, eux, de l'échange direct entre radios associatives, où la contrepartie n'est pas monétaire : les équipes de Radio Canut citent Cause Commune dans leurs propres programmes, et la visibilité circule ainsi sans facture.

Elle circule d'ailleurs dans les deux sens, et bien au-delà de l'Île-de-France. *Libre à vous !* est rediffusée par quatre antennes : Radio Cigaloun dans le Var, Radio Broussaille dans le Gers, Radios Libres en Périgord en Dordogne et Radio Quetsch dans le Sundgau ; et *Les contes c'est du sérieux* par Radio Uylenspiegel, dans la région de Cassel.

Nous ne comblons donc pas des cases. Nous participons à un réseau de diffusion croisée qui porte des émissions produites dans un studio du 18<sup>e</sup> arrondissement jusqu'en Dordogne, dans le Gers et en Alsace : un maillage qu'aucun réseau commercial n'a de raison d'organiser, puisqu'il n'y a rien à y vendre.

Outre certaines émissions produites en direct et conçues pour accueillir la parole des auditeurs et auditrices en ouvrant leur standard, chacun des rendez-vous de l'antenne dispose de son canal dédié sur le chat de la radio<sup>20</sup> mais aussi directement dans l'espace de chat dédié à l'émission en cours de diffusion accessible depuis le player du nouveau site web de Cause Commune.

La grille s'enrichit donc sans se défigurer. Les émissions signature en occupent toujours l'essentiel du temps d'antenne et continuent d'en porter l'identité ; les productions externes viennent l'élargir, sans jamais s'y substituer.

## Diversification des vecteurs, constance de l'intention

Cause Commune affirme sa place dans le paysage radiophonique francilien - en FM, en DAB+ -, mais aussi bien au-delà de cette diffusion hertzienne.



Ceux et celles qui nous reconnaissent lors de nos présences publiques en témoignent : notre voix porte, et elle est attendue.

Notre site **cause-commune.fm** permet de retrouver l'ensemble des programmes passés à l'antenne, disponibles en écoute à la demande et librement téléchargeables.

L'application mobile gratuite (Android et iOS), développée bénévolement, donne accès au direct et aux podcasts. Régulièrement mise à jour, elle reste un outil stable, léger, et efficace, garantissant une continuité d'écoute quel que soit le support ou le niveau de connexion.

Bien que toujours peu exploitée, nous continuons de considérer notre chaîne YouTube comme un espace stratégique de diffusion propice aux expérimentations.

La même chaîne accueille également nos captations en direct, en complément de notre serveur PeerTube, que nous continuons d'alimenter pour garantir un hébergement libre, éthique et résilient.

Notre approche est hybride : tirer parti des plateformes hégémoniques sans leur abandonner notre archive. Être visible là où c'est nécessaire, mais souverain là où c'est vital.

Nos réseaux sociaux continuent d'être alimentés régulièrement. Outre les outils développés pour faciliter les publications par les productrices et producteurs, leur croissance reste freinée par l'absence de ressources dédiées à une stratégie éditoriale soutenue. Ce manque structurel limite pour l'instant notre capacité à fédérer des communautés numériques massives.

On peut le résumer ainsi : Cause Commune continue de grandir avec méthode dans la seule obsession de ne jamais perdre son cap.

Tester, innover, consolider, voilà le mantra. Certains projets sont remis à plus tard, d'autres avancent à leur rythme. Mais tous participent à une ambition constante : faire vivre une radio qui écoute autant qu'elle parle, qui relie sans dominer, qui raconte autrement.

Notre identité ne repose pas sur le format, mais sur la relation tissée avec nos auditeurs, nos invité-es, nos producteur-ices. Et cette relation mérite d'être rendue visible, partagée, élargie, en ligne comme sur les ondes.

## **Le tiers-lieu : un studio, un commun, un poste d'observation**

Dès sa mise en onde un jour de novembre 2017, le projet de Libre à Toi a affirmé une ambition transmédia. Mais ce terme, souvent vidé de sa substance par les stratégies de marque, désigne ici une volonté concrète : ancrer physiquement une radio de quartier dans une ville-monde.

Notre studio, situé au 22 rue Bernard Dimey (Paris 18e), ouvre ses micros autant que sa porte. Ce local en rez-de-chaussée, au pied d'une barre d'immeuble à la frontière de Saint-Ouen, est à la fois un outil de production, un lieu de passage, un repère.

C'est un tiers-lieu sans subvention, un commun non institutionnalisé, qui a vu défiler en quelques saisons :

- Des réunions militantes,
- Des sessions d'enregistrement d'émissions indépendantes,
- Des ateliers informels,
- Et une vie collective nourrie par le télétravail, les discussions impromptues, les silences habités.

Nous savons combien les espaces libres et ouverts sont rares à Paris, particulièrement pour celles et ceux qui ne bénéficient pas d'un accès légitime ou *marchandisé* à la ville. Dans ce contexte de marchandisation immobilière, de gentrification et de normalisation urbaine, maintenir ce lieu comme point d'appui d'un média libre et non aligné est déjà un acte politique.

Le studio est un observatoire. On y entend la ville. On y voit passer les contradictions de l'époque. On y pense ensemble ce que nous voulons diffuser.

Ce lieu modeste est la version concrète de ce que nous écrivions plus haut : un média n'est pas libre par son discours, mais par la structure de ses ressources. Un bail, des cotisations, du temps donné. Pas de propriétaire providentiel.

Nous n'opposons pas notre bricolage à des projets plus ambitieux que le nôtre, et nous n'avons aucune leçon à donner à celles et ceux qui cherchent à mutualiser des moyens : c'est une nécessité, et nous y prendrons part si l'occasion se présente. Nous constatons seulement ceci : ce qui est modeste et tenu collectivement survit aux personnes ; ce qui est grand et adossé à une fortune survit à la volonté d'une seule.

**« Notre studio n'est pas un tiers-lieu décoré par le conseil régional. C'est un point de ralliement pour les voix qui ne rentrent pas dans les cases, une forme de résistance tranquille à l'uniformisation des usages et des discours dans la ville. »**

**ANCRAGE TERRITORIAL • LE STUDIO DU 22 RUE BERNARD DIMEY (PARIS 18E)**

### **Les tiers-lieux critiques ne rentrent dans aucune case**

On parle beaucoup des « tiers-lieux » dans les rapports d'aménagement ou dans les appels à projets des collectivités.

Mais la plupart des espaces ainsi labellisés sont désormais des structures professionnalisées, souvent subventionnées, parfois *managérées*, qui répondent à des logiques de performance, de visibilité, et d'utilité territoriale définie d'en haut.

Face à cette dynamique d'institutionnalisation douce, certains lieux — comme celui que nous occupons — restent en dehors des radars officiels. Pas parce qu'ils seraient défaillants, mais par choix :

- Parce qu'ils ne veulent pas aligner leur programmation sur des injonctions à l'innovation,
- Parce qu'ils accueillent des usages non marchands,
- Parce qu'ils ne sont pas optimisés mais habités,
- Parce qu'ils sont fragiles mais sincères.

Ce sont des lieux-refuges, des espaces de friction, des nœuds de contre-pouvoirs doux.

Ils n'ont pas de charte désignée par une agence. Ils n'accueillent pas de pop-up stores. Mais ils permettent l'improbable, l'assemblée, la permanence.

Notre studio n'est pas un tiers-lieu décoré par le conseil régional.



C'est un point de ralliement pour les voix qui ne rentrent pas dans les cases, une forme de résistance tranquille à l'uniformisation des usages et des discours dans la ville.

Dans une capitale qui gentrifie ses rues, normalise ses pratiques culturelles et expulse ses marges, maintenir ce lieu vivant, ouvert, et autonome relève d'un acte politique et poétique.

Et c'est ce que nous continuerons de faire, sans validation extérieure, mais avec conviction.

Depuis octobre 2022, nous y organisons une soirée publique chaque premier vendredi du mois. Ces « Radios Ouvertes » sont devenues un rituel de proximité, un moment de rencontre physique avec celles et ceux qui nous écoutent.

De ces rendez-vous est née l'émission *Comm'un vendredi*, produite en direct et en public : un espace de parole libre, hors format, où les membres de la radio et les personnes présentes peuvent exprimer une idée, un coup de gueule, une analyse ou un témoignage. C'est de la radio pensée comme espace social.

Cette saison, deux rédactions sont venues au studio. Le 5 septembre 2025, à l'orée de la période couverte ici, Le Parisien titrait « On est la voix des possibles » : un portrait de quartier, à la frontière du 18e et de Saint-Ouen. Le 19 décembre, France 3 Paris diffusait au 12/13 un reportage tourné rue Bernard Dimey, « Cause Commune, une radio engagée ». Ils sont venus voir ce que nous faisons : une antenne sans publicité, tenue par des bénévoles, dont la porte s'ouvre. Nous n'en faisons pas une consécration. C'est une trace, et elle est sur « médias » du site de la radio<sup>21</sup>.

## **Un modèle économique sans pub, avec détermination**

Dans un environnement où la logique dominante est celle de la captation marchande de l'attention, Cause Commune revendique haut et fort une indépendance radicale vis-à-vis de toute forme de publicité. Aucune interruption commerciale. Aucun message commandité. Aucun partenariat toxique.

Notre économie repose sur trois piliers complémentaires :

1. Le FSER (Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique), seule subvention publique sur laquelle nous nous appuyons. Ce soutien est crucial ; sa fragilisation, documentée plus haut, n'est plus un accident de parcours.
2. Des partenariats éditoriaux et techniques, en lien avec des institutions, collectivités ou structures associatives avec lesquelles nous partageons des valeurs, à condition qu'ils respectent notre autonomie et ne transforment pas la radio en prestataire docile.
3. Des prestations de service (captation, production, diffusion d'événements, ateliers, formations) qui valorisent nos compétences internes, nos équipements techniques, et notre capacité à produire des formats rigoureux, sensibles et accessibles.

Ce modèle est modeste mais stable. Il reflète notre choix d'exister sans vendre notre antenne, sans faire de l'audience un produit, sans sacrifier l'intention au clic.

Nous pensons que l'espace radiophonique est un bien commun, et qu'il doit être financé à la hauteur de son utilité démocratique.

Nous continuons d'appeler à une politique ambitieuse de soutien au tiers secteur audiovisuel, distinct des radios commerciales comme des opérateurs publics.

# UNE RADIO LOCALE ITINÉRANTE QUI SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN

Cause Commune conserve ses acquis des précédentes saisons et continue de tirer parti des compétences techniques de ses membres pour s'affirmer dans la mesure du possible comme une véritable radio de proximité capable de sortir de son local pour venir à la rencontre de ses partenaires, de ses auditeurs, et de l'ensemble des Franciliens.

Un dispositif technique léger et adapté aux conditions de directs en extérieur nous a permis de mettre en place des émissions en direct depuis plusieurs sites extérieurs<sup>22</sup>.

Sur la période couverte par ce rapport, d'octobre 2025 à octobre 2026, nous nous sommes concentrés sur des événements publics majeurs et des rendez-vous militants ancrés sur le territoire :

**KERMESSE DE L'IMMOBILIER SOCIAL & SOLIDAIRE (KISS)**

**DIRECT & DÉBATS**

**DATE :** 27 novembre 2025 **LIEU :** Césuré (13 rue Santeuil, Paris 5<sup>e</sup>) **DISPOSITIF :** Plateau direct 10h-17h & 4 tables rondes



Pour la seconde année consécutive, Cause Commune a installé son studio mobile au cœur de la Kermesse de l'immobilier social et solidaire (KISS). Nous serons également à l'œuvre pour sa troisième édition en novembre prochain.

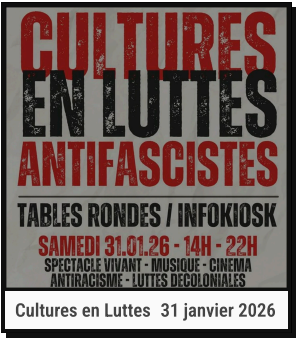
Quatre conférences et tables rondes ont été captées et diffusées. Un dispositif en direct a enchaîné interviews d'acteurs du logement solidaire et plateau radio continu durant toute la journée (10 h 00 – 17 h 00).

► **Écoute & Archives disponibles sur [cause-commune.fm](https://cause-commune.fm)** Rubrique *La place aux gens*

**CULTURES EN LUTTES ANTIFASCISTES**

**TABLES RONDES & INFOKIOSK**

**DATE :** 31 janvier 2026 (14h-22h) **ORGANISATION :** CNT-SO • Sud Culture • Book bloc **COUVERTURE :** Corinne Leconte



Cycle de quatre tables rondes organisé par le collectif *Cultures en lutte Île-de-France* réunissant les syndicats de la culture, les travailleur-ses du STUCS CNT-SO, Sud Culture MICAM, Sud Culture Métiers du livre et le Book bloc. L'événement a été intégralement couvert par Corinne Leconte :

- **Occuper le terrain face à l'extrême droite :** stratégies de riposte culturelle.
- **Récits historiques et patrimoine :** espaces de lutte idéologique.
- **Antiracisme et luttes décoloniales :** pratiques dans le secteur culturel.
- **Attaques et pressions sur le monde du livre :** quelles résistances éditoriales ?

► **Débats intégraux disponibles en podcast** [cause-commune.fm](https://cause-commune.fm)

## 4<sup>e</sup> ASSISES DE L'ATTENTION

CAPTATION & DÉBATS

**DATE :** 24 janvier 2026 **PARTENAIRE :** Association *Lève les yeux* (Collectif Attention) **CAPTATION :** Isabelle Carrère



Après avoir suivi la première édition en 2022, nous avons été au rendez-vous de la 4<sup>e</sup> édition des Assises de l'attention, initiée par l'association *Lève les yeux*. Quatre tables rondes et débats de fond ont été captés par Isabelle Carrère et diffusés sur nos ondes :

- **Écrans et enfants** : impacts cognitifs et sociétaux sur les jeunes publics.
- **Pour la déconnexion** : reconquérir du temps d'attention et d'émancipation.
- **Villes sobres, c'est possible ?** l'espace public face à la numérisation marchande.
- **Pouvoirs institutionnels sur le numérique ?** régulation démocratique et libertés.

► **4 tables rondes captées et diffusées** [cause-commune.fm](http://cause-commune.fm)

## MARCHE DE NUIT FÉMINISTE & ANTIFASCISTE

REPORTAGE & DÉAMBULATION

**DATE :** 07 mars 2026 (18h30) **PARCOURS :** Place des Fêtes → République (Paris) **DISPOSITIF :** Micro-trottoir & prises de parole



L'équipe de Cause Commune s'est rendue à la marche de nuit féministe et antifasciste du 7 mars 2026 pour une session vivante de reportages, d'interviews et de captation de prises de parole en déambulation.

Ce dispositif de direct léger et mobile a permis de donner la parole aux manifestantes, collectifs en lutte et militantes tout au long du cortège reliant la Place des Fêtes à la place de la République, restituant la dynamique politique et sonore de la rue.

► **Reportage et témoignages de déambulation** [cause-commune.fm](http://cause-commune.fm)

## JOURNÉE D'ÉTUDES « L.I.R.E C'EST ACCUEILLIR »

REPORTAGE & ÉDUCATION

**DATE :** 18 novembre 2025 **ORGANISATION :** Association L.I.R.E **COUVERTURE :** Corinne Leconte



Corinne Leconte a couvert la journée d'études du 18 novembre 2025 : « *L.I.R.E c'est accueillir, l'universalité, la singularité, l'imprévu – l'album jeunesse pour aller à la rencontre de tous les publics* ».

Une journée organisée par l'association L.I.R.E qui travaille depuis vingt ans à la création de liens et au refus de l'exclusion au cœur de terrains propices aux discriminations : en PMI, à l'hôpital, en prison, ici et là, dedans, dehors.

► **Reportage et entretiens de terrain** [cause-commune.fm](http://cause-commune.fm)

## CONTRE LES DATACENTERS ET LEUR MONDE

SOIRÉE-DÉBAT  
ENQUÊTE

**DATE :** 17 avril 2026 (18h) **LIEU :** Annexe Bourse du Travail (Paris 11<sup>e</sup>) **ORGANISATEUR :** Le Chiffon • **MICRO :** Isabelle Carrère



Sur invitation du journal indépendant du 18<sup>e</sup> *Le Chiffon*, Isabelle Carrère s'est rendue à la soirée d'exposés et de luttes contre les centres de données et les usines à IA.

Intitulée « Contre les datacenters et leur monde », cette soirée aura dressé un état des luttes politiques contre quatre grands projets d'implantation en Île-de-France : déni démocratique, contournement des PLU, installations classées pour l'environnement (ICPE/SEVESO) et risques majeurs de pollutions et d'incendies.

Une seconde table ronde a porté la critique écologique et néocoloniale : extraction violente des matériaux et terres rares nécessaires pillés au Congo et au Soudan pour alimenter l'infrastructure numérique.

► **Écoute intégrale des deux tables rondes** [cause-commune.fm](https://cause-commune.fm)

## CHAPITÔ ANTI-FACHO : ENQUÊTE SUR LE SYSTÈME STÉRIN

INVESTIGATION  
DIRECT

**DATE :** 8 novembre 2025 **LIEU :** Cirque Électrique (Porte des Lilas, Paris 20<sup>e</sup>) **THÈME :** Projet PÉRICLÈS & financement d'extrême-droite



C'est au Cirque électrique, institution de la Porte des Lilas, qu'ont été captés les échanges instruits dans le cadre de la soirée « Chapitô Anti-Facho », construite comme une enquête sur le système Stérin.

Autre figure entrepreneuriale de l'extrême-droite, Pierre-Édouard Stérin (cofondateur de Smartbox, 74<sup>e</sup> fortune française) déploie son projet politique « PÉRICLÈS » (Patriotes Enracinés Résistants Identitaires Chrétiens Libertaires Européens Souverainistes), révélé par *L'Humanité* puis *Mediapart*, finançant médias et officines identitaires.

► **Captation et débats d'enquête** [cause-commune.fm](https://cause-commune.fm)

L'ensemble de ces contenus est disponible sur le site de Cause Commune. Une rubrique leur est dédiée, *La place aux gens*. Tout ce qui a été produit en 2025-2026 n'est pas détaillé ici et nous invitons les lectrices et lecteurs à faire preuve de curiosité en visitant le site de la radio ou en téléchargeant son application mobile.

# LES RESSOURCES DE CAUSE COMMUNE

---

Étant donné le modèle économique frugal mais ambitieux de notre projet, les ressources de Cause Commune sont gérées avec rigueur et créativité, et heureusement amplifiées par les valeurs cardinales de l'association : partage, autonomie, mutualisation.

## Un collectif autonome et organisé

Notre position n'a pas changé depuis 2024. L'association, en l'absence notable de capacité financière et d'accueil, n'a pas fait appel à des salariés. Faute de temps et de conditions adéquates d'accompagnement, nous avons également refusé les propositions de stage. Ce choix, bien qu'inhabituel dans le paysage des structures de média, est cohérent avec notre organisation horizontale et notre vision politique du travail. Il dit aussi un décalage qu'on peut décrire dans ce rapport d'activité. L'Arcom nous demande chaque année le détail de nos actions en faveur de l'éducation aux médias, de la formation aux métiers de la radio, des ateliers. Ces attendus sont ceux de 1982 : à la fondation des radios libres, le secteur a précisément été subventionné pour conduire ces missions, avec les moyens correspondants.

Quarante ans plus tard, la mission est restée inscrite dans les conventions et le financement en est sorti. Nous ne contestons pas l'exigence, qui rejoint nos propres engagements. Nous constatons qu'elle n'a pas été réévaluée à la mesure de ce que l'État consacre aujourd'hui au tiers secteur, et qu'on ne peut pas demander à une équipe sans salarié le travail d'une structure qui en avait.

Ainsi, ce sont donc les bénévoles, productrices et producteurs d'émissions, qui assurent, en toute autonomie, la production, la post-production, la programmation, l'ingénierie technique et parfois même la communication. Ce fonctionnement est le fruit d'un travail de formation interne, d'un compagnonnage actif, et d'un souci partagé de qualité radiophonique.

## Ressources techniques

En 2022, nous l'avions par ailleurs détaillé, Libre à Toi a été cofondatrice d'un média coopératif et collaboratif niché dans un tiers-lieu du 5e arrondissement.

À cette occasion, nous avons intégralement équipé un studio de radio destiné à la formation et la production de programmes par les collectifs présents sur le site et aussi bien entendu aux programmes de Cause Commune dans cet espace envisagé comme second studio. Lors de la phase de préfiguration du collectif, nous avons logiquement inclus Aligre FM avec qui nous partageons notre fréquence (93.1) dans l'optique de coproduction de contenus au sein de cet espace collectif riche en structures de l'économie sociale et des alternatives citoyennes.

Nous nous sommes retirés de la gouvernance de ce projet. Accaparés par notre propre antenne, qui consomme l'essentiel de nos ressources, nous avons surtout constaté que la conduite du collectif s'éloignait de ce qui nous avait fait le rejoindre. Nous n'avons pas souhaité tenir un discours critique sur l'état du monde associatif depuis une structure elle-même étroitement adossée aux institutions qui le déterminent. C'est un choix de cohérence, pas un procès : d'autres l'assument différemment, et cela leur appartient.

À l'automne 2025, nous avons appris que ce studio avait été attribué à l'usage exclusif d'une autre radio, alors que la convention liant le collectif au gestionnaire du tiers-lieu prévoyait une destination coopérative en échange de sa gratuité. Nous n'en tirons aucune amertume : un studio construit et équipé par Libre à Toi en 2022 sert aujourd'hui à



une antenne associative, ce qui reste préférable à une pièce vide. Nous en tirons une leçon, en revanche : équiper un commun ne suffit pas, encore faut-il que sa gouvernance soit garantie autrement que par une convention.

Cette petite histoire racontée sans aucune ironie, reprenons le fil. Comme énoncé plus haut, cette saison nous avons poursuivi nos efforts d'équipement nous permettant de produire des formats hybrides, en direct et en différé mais aussi d'alimenter les contenus de notre site Internet.

Le studio dédié aux concerts punk-rock, annoncé l'an dernier, est achevé et opérationnel. Quatre groupes y ont enregistré cette saison, en conditions « club ». La captation vidéo suivra.

## Ressources immobilières

Notre local reste un actif précieux que nous valorisons de manière permanente. Il permet de maintenir notre studio, notre régie, un espace d'accueil pour les bénévoles, et un lieu partagé avec d'autres structures ou indépendant·es qui contribuent à amortir les coûts fixes.

C'est également un lieu d'ancrage dans le quartier, ouvert et vivant, où des projets artistiques, militants ou pédagogiques peuvent s'ancrer.

## Ressources financières

Deux chiffres coexistent, et il faut les distinguer pour être compris. En charges réelles, le budget annuel de l'association tourne autour de 60 000 euros : diffusion FM et DAB+, loyer et charges, fibre dédiée, téléphonie, électricité, équipement. Le budget comptable, qui intègre la valorisation du bénévolat, situe l'association dans la quatrième tranche du barème du FSER, entre 76 et 130 000 euros. Depuis 2020, à l'exception de 2022, il est stable.



Nous continuons de réduire le poids de cette valorisation dans nos comptes, afin qu'ils reflètent au plus près les flux effectifs. L'Arcom dispose par ailleurs de nos comptes annuels certifiés pour chaque exercice : ces montants ne sont pas des estimations de notre part.

Notre stratégie reste fondée sur une indépendance totale vis-à-vis des recettes publicitaires, un recours exclusif au FSER en matière de fonds publics, et des ressources propres issues de prestations (captation, événementiel, formations, podcasts).

L'outil des campagnes de financement participatif a cette saison un objet, et une page : le Studio B, second plateau accessible PMR, dans nos locaux. Le projet est chiffré - un peu moins de 40 000 euros -, dont une part d'équipement FSER déjà identifiée. Nous avons construit l'outil. Nous n'avons pas mené la campagne : le temps manquait, et l'énergie. Ce sera 2027.



# LES PARTENARIATS

---

Nos partenariats sont choisis avec soin. Nous ne cherchons pas à tout prix à “faire du partenariat”, mais à défendre des coopérations fondées sur les valeurs : soutien aux luttes, communs, liberté, accessibilité, expérimentation.

Cette saison encore, plusieurs partenariats ont nourri nos programmes, notamment avec des collectifs féministes, LGBTQIA+ et antifascistes. Le Chiffon, le Collectif Attention et d'autres, autant de partenariats informels qui nous ont permis de continuer de produire de nombreuses heures d'antenne en soutien aux luttes contemporaines, sans chercher la neutralité, mais avec exigence et lucidité.

En 2027, les enjeux écologiques, territoriaux et sociaux seront encore plus présents dans notre grille.

## L'APRIL

Partenaire fondateur du projet, l'April poursuit sa double contribution à la grille avec :

- *Libre à vous !*, émission hebdomadaire sur les libertés numériques, les logiciels libres, les enjeux juridiques et sociaux du numérique,
- *Musique Libre*, émission musicale valorisant les artistes sous licences ouvertes.

L'April est aussi donatrice régulière de Libre à Toi.

## Plateau Urbain

Avec Plateau Urbain, notre coopération s'articule autour :

- De la production de cycles de conférences,
- De l'accompagnement à la prise de parole radiophonique des porteurs de projets hébergés,
- Et de la valorisation des expérimentations urbaines menées sur le territoire.

## La Preuve par 7 (Notre Atelier Commun)

Partenaire depuis plusieurs années, le projet La Preuve par 7, conduit par Patrick Bouchain, mobilise Cause Commune pour :

- La documentation des projets d'urbanisme temporaire,
- La captation d'événements publics,
- Et l'archivage audio pour mémoire collective.

## Antanak

Nous poursuivons notre lien fort avec Antanak, association de réemploi et de solidarité numérique installée dans notre voisinage direct. Les ateliers FLE radiophoniques pour des femmes primo-arrivantes, la co-organisation d'événements libres, et l'entraide technique constituent le socle d'une coopération rare et précieuse.

# PERSPECTIVES POUR LA SAISON 2026-2027

Cause Commune diffuse depuis novembre 2017. C'est la sixième saison que nous menons sous cette direction collective et une grille installée. Le studio est désormais le théâtre de rencontres mensuelles où de nouveaux projets émergent de façon organique.

Notre stratégie demeure :

- Indépendance éditoriale et financière (FSER comme unique subvention publique),
- Équipe non salariée, mais montée en compétence,
- Expérimentations techniques et éditoriales au service des communs.

Côté ressources, le Studio B reste notre chantier d'investissement : un second plateau, plain-pied, pour produire à côté du direct et ouvrir enfin le studio à celles et ceux que les marches excluent. La page existe sur notre site, la campagne, non. Nous la mènerons en 2027 mais pas dans le bruit de l'automne qui vient.

## PERSPECTIVE 2027 : LE STUDIO B

### (ACCESSIBILITÉ PMR)

OBJECTIF HORIZON 2027



Aménagement d'un second plateau de plain-pied • 22 rue Bernard Dimey

Budget cible : ~40 000 € (FSER Équipement + Financement citoyen)

- **Accessibilité universelle PMR** : studio de plain-pied au rez-de-chaussée pour ouvrir nos ondes aux personnes en situation de handicap.
- **Doubler la capacité de production** : enregistrement et captation en parallèle du direct d'antenne.
- **Pôle d'éducation populaire** : espace adapté aux ateliers FLE pour femmes primo-arrivantes (avec Antanak) et sessions intimistes.

Côté antenne, la saison qui vient a déjà ses contours. *Ça jasse dans le poste*, proposé par un réalisateur de France Culture, dont la case reste à poser. La captation vidéo des sessions punk-rock, annoncée, équipée, pas encore filmée. *Sous les lapsus de l'actu*, le vendredi à 14 h, hors des nuits radio. Les soirées « Radio Ouverte » continueront de faire émerger des émissions comme elles l'ont fait cette saison.

Côté mémoire, nous savons ce que l'écart entre l'antenne et l'archive coûte. Des centaines d'heures existent qui n'ont jamais été mises en ligne. Rapprocher le site de ce qui passe réellement à l'antenne sera un chantier de la saison. À notre rythme, sans salarié, sans promettre un rattrapage magique.

Côté mesure, le standard IAB devient notre référence. La méthode et les agrégats seront lisibles. Il ne s'agit nullement d'établir un palmarès d'émissions, nous n'avons ni têtes d'affiches ni d'espaces publicitaires à vendre. Une radio associative n'a pas à rougir de chiffres honnêtes.

Dès l'automne 2026, nous serons à nouveau confrontés à un contexte politique préoccupant, avec une remise en question explicite de l'aide aux médias non alignés. Les radios locales privées sont en sursis, et nous sommes parfaitement lucides sur ce qui se trame.

Pire encore, la présidentielle qui vient. Un débat public définitivement toxique accompagne l'arrivée en fanfare de l'extrême droite à qui dix années de « ni droite ni gauche » mais de vraie violence politique législative et parlementaire auront servi de marchepied.

Dans ce contexte, nous refusons de nous normaliser ou de nous taire, et affirmons que la mission de Cause Commune, informer, éduquer, amplifier les voix minorées, n'a jamais été aussi nécessaire.

-----

1. Décisions de l'Arcom, 2026. La mise en demeure du 12 juin 2026, relative au pluralisme des courants de pensée, intervient à la suite d'une saisine de Reporters sans frontières. ↩
2. Référé-liberté déposé en mars 2026 par cinquante-sept professeurs de droit et juristes contre l'Arcom, dénonçant une « carence délibérée » à l'égard de CNews et Europe 1. Sur la passivité du régulateur face aux manquements de la chaîne, voir également Mediapart, « Comment l'Arcom ferme les yeux sur des dérapages de CNews », 16 janvier 2026. ↩
3. Audition de Vincent Bolloré par la commission d'enquête parlementaire sur l'audiovisuel public, 24 mars 2026. ↩
4. Proposition de loi visant à prévenir la concentration des médias, à protéger leur liberté éditoriale et à renforcer le pluralisme, Assemblée nationale, n° 1935, enregistrée le 14 octobre 2025 ; l'exposé des motifs recense cinquante-deux sanctions de l'Arcom en douze ans contre les chaînes du groupe, dont seize pour la seule année 2024. Classement mondial de la liberté de la presse 2026, Reporters sans frontières : la France au 25e rang. ↩
5. Tribune publiée dans Libération le 11 mai 2026, à la veille de l'ouverture du festival de Cannes, signée par près de six cents professionnels du cinéma. ↩
6. Déclaration du président du directoire de Canal+ en marge du festival de Cannes, mai 2026. Montants d'investissement dans la production cinématographique : Centre national du cinéma et de l'image animée, données 2025. ↩
7. Annonce du limogeage par Hachette Livre le 14 avril 2026. Lettre ouverte signée le 15 avril au soir ; liste des cent quinze signataires arrêtée le 16 avril 2026. Le nombre de départs annoncés atteindra environ cent soixante-dix dans les jours suivants. ↩
8. Tribune de Vincent Bolloré publiée dans le Journal du dimanche le 19 avril 2026. ↩
9. Communiqué du 17 août 2026 annonçant la création d'Olivier Nora Editions. Editis, filiale du groupe Czech Media Invest, prend une participation minoritaire au capital et assure la diffusion et la distribution par sa filiale Interforum. ↩
10. Reporters sans frontières, bilan annuel publié le 9 décembre 2025 : soixante-sept journalistes tués entre le 1er décembre 2024 et le 1er décembre 2025, dont près de la moitié dans la bande de Gaza, et 503 journalistes détenus dans quarante-sept pays. ↩
11. Reporters sans frontières, recensement des journalistes tués dans le cadre de la guerre entre Israël et le Hamas : frappe du 21 janvier 2026 au sud de Gaza ; mort d'Amal Shemali le 9 mars 2026. ↩
12. Enquête de Mediapart publiée le 30 janvier 2026. Sur les retraits successifs des rédactions et l'analyse citée : Politis, « Ce que révèle l'affaire Olivier Legrain », février 2026. ↩
13. Projet de loi de finances pour 2026 : crédits de l'action 06 du programme 180 ramenés de 35,3 à 19,6 millions d'euros. Chiffrage des effets par le SNRL et la CNRA, octobre 2025. Amendement de rétablissement adopté en commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale le 29 octobre 2025 ; appel du rapporteur spécial du Sénat à revenir sur la diminution, novembre 2025. ↩
14. Projet annuel de performances, annexe au projet de loi de finances pour 2026, mission « Médias, livre et industries culturelles », programme 180 « Presse et médias », action 06 : dépenses de fonctionnement de 126 994 euros en autorisations d'engagement comme en crédits de paiement, montant identique en LFI 2025 et au PLF 2026 ; crédits d'intervention ramenés de 35 217 326 à 19 480 964 euros. ↩
15. <https://cause-commune.fm> ↩
16. Template Flask, Whisper & Pyannote Diarization (MPS/Apple Silicon) : <https://github.com/OliCat/flask-pyannote-template> ↩

17. Fork de BUTT avec sortie Audio-over-IP AES67 : <https://github.com/OliCat/butt-enhanced> ↗
18. Code source : <https://github.com/RadioCauseCommune/rtmp-multistream> ↗
19. Code source : <https://github.com/RadioCauseCommune/visual-generator> ↗
20. <https://chat.libratoir.org> ↗
21. <https://cause-commune.fm/medias> ↗
22. Ce dispositif transmet un flux vers notre studio, en régie, le réalisateur assure le mixage et le transport vers notre système de diffusion. ↗